



**Ministère de l'économie, des finances et de la relance
Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion
Ministère des solidarités et de la santé**

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques**

**Sous-direction de l'observation de la
santé et de l'assurance maladie**

Paris, le 10 août 2021

Objet : Résultats des tests RT-PCR et antigéniques à partir des données SI-DEP et de la plateforme DREES

Entre le 1^{er} mars 2020 et le 8 août 2021, on estime qu'environ **116 830 000 résultats de tests RT-PCR et antigéniques ont été validés par un professionnel de santé** (87 714 000 tests RT-PCR dont 84 580 000 tests RT-PCR naso-pharyngés, 2 940 000 tests RT-PCR salivaires et 195 000 tests RT-PCR en milieux divers et 29 115 000 tests antigéniques).

Entre le 2 et le 8 août 2021, 4 190 600 résultats de tests RT-PCR et antigéniques ont ainsi été validés (dont 41,0 % de tests RT-PCR naso-pharyngés, 58,3 % de tests antigéniques, 0,7 % de tests RT-PCR salivaires et 0,1 % de tests RT-PCR en milieux divers), contre 4 123 900 (dont 44,2 % de tests RT-PCR naso-pharyngés, 55,0 % de tests antigéniques, 0,7 % de tests RT-PCR salivaires et 0,1 % de tests RT-PCR en milieux divers) la semaine précédente. **La forte hausse observée depuis fin juin marque donc le pas, avec une augmentation de seulement 66 700 tests, centrée sur les 26-40 ans. La part des tests antigéniques dans l'ensemble des tests est par ailleurs au plus haut, avec près de 6 tests sur 10.**

Le taux de positivité des tests RT-PCR et antigéniques est en légère augmentation, à 5,0 %, contre 4,8 % la semaine précédente. **Ce taux est en hausse dans les EHPAD** et atteint 2,9 %, contre 1,8 % la semaine précédente.

Les délais de validation des tests sont au plus bas, malgré la forte hausse du nombre de tests. Au global, 98 % des tests RT-PCR et antigéniques validés entre le 2 et le 8 août ont été prélevés dans les 24h précédentes (contre 97 % la semaine précédente), et 100 % ont été validés le jour-même ou le lendemain du prélèvement (contre 99 % la semaine précédente). **À noter la situation particulière de la Guadeloupe, avec une légère hausse des délais**, dans un contexte de forte hausse du nombre de tests.

Les délais de saisie des résultats des tests antigéniques dans SI-DEP sont également au plus bas, suite à l'introduction en juin du passe sanitaire (la preuve de test étant générée seulement une fois le résultat saisi dans SI-DEP).

Enfin, **plus de la moitié des tests antigéniques positifs ne sont pas suivis d'une RT-PCR de criblage.**

1 Nombre de tests virologiques (RT-PCR et antigéniques) effectués

D'après les données SI-DEP¹, 4 190 600 tests RT-PCR et antigéniques (dont 1 716 700 tests RT-PCR naso-pharyngés, 2 442 200 tests antigéniques, 27 600 tests RT-PCR salivaires et 4 100 tests RT-PCR en milieux divers) ont été validés entre le 2 et le 8 août, contre 4 123 900 (dont 1 823 100 tests RT-PCR naso-pharyngés, 2 266 700 tests antigéniques, 30 100 tests RT-PCR salivaires et 4 000 tests RT-PCR en milieux divers) la semaine précédente (Graphique 1). Le nombre de tests continue d'augmenter (+66 700 tests) mais moins fortement que la semaine précédente. Cette tendance s'observe dans presque toutes les régions. Cependant, en Guadeloupe, le nombre de tests continue sa forte progression (+46 % par rapport à la semaine précédente) (Graphique A et Tableau A en annexe pour le nombre de tests par région). Le nombre de tests est toujours en hausse pour les 26-40 ans, alors qu'il est relativement stable pour les autres tranches d'âge, et même en baisse sur les moins de 16 ans (Graphique 2).

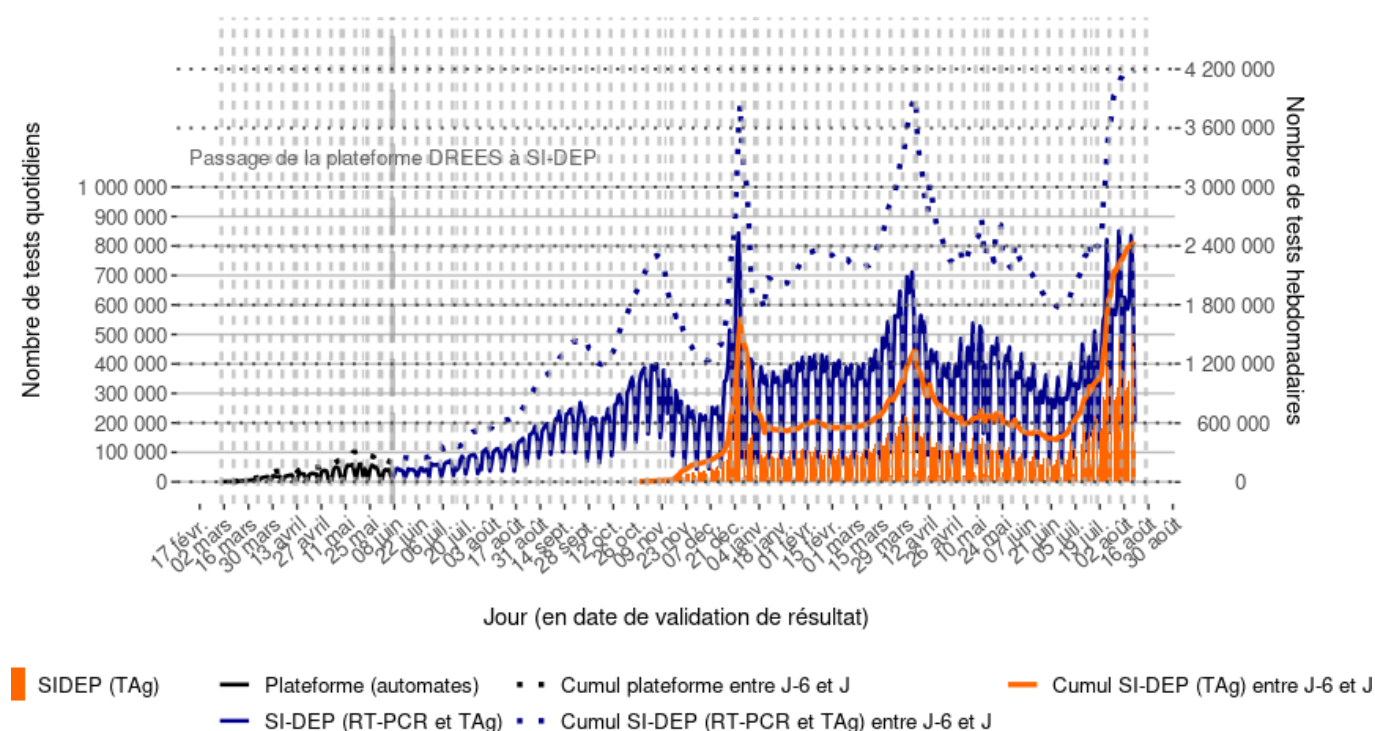
Le nombre de tests positifs continue d'augmenter sur cette période (+8 600, cf Graphique 3) et atteint 208 300.

Le taux de positivité des tests RT-PCR et antigéniques augmente légèrement et atteint **5,0 %** pour les tests validés entre le 2 et le 8 août, contre 4,8 % la semaine précédente (Graphique 4). Sur cette période, le taux de positivité est de 8,0 % pour les tests RT-PCR naso-pharyngés, 2,9 % pour les tests antigéniques, 6,1 % pour les tests RT-PCR salivaires et 10,4 % pour les tests RT-PCR en milieux divers. Les différences de dynamiques entre le nombre de tests RT-PCR et de tests antigéniques expliquent la divergence observée sur les taux de positivité des deux types de tests à partir de fin juillet.

Au niveau régional, les taux de positivité évoluent peu, à l'exception de la Guadeloupe (+7,9 points) et de la Martinique (+1,5 points) (Graphiques B et B bis en annexe). Il diminue pour les 16-25 ans, se stabilise pour les 26-40 ans et poursuit son augmentation pour les moins de 16 ans et les plus de 40 ans (Graphiques 4C et 4D).

¹ Dans SI-DEP, les tests RT-PCR sont exploitables depuis le 20 mai et quasi-exhaustifs depuis le 7 juin. Pour les périodes antérieures, la DREES mobilise les données agrégées par laboratoire remontées dans la plateforme DREES. La date utilisée pour définir la quasi-exhaustivité de SI-DEP est celle à partir de laquelle le nombre de tests remontés via SI-DEP a dépassé le nombre de tests remontés via la plateforme DREES. Les tests antigéniques (TAg) sont autorisés dans le cadre d'un dépistage individuel depuis le 17 octobre 2020. Ceux réalisés par les laboratoires doivent être remontés *via* SI-DEP depuis cette date. Depuis lundi 16 novembre 2020, l'ensemble des TAg réalisés par les professionnels de santé autres que biologistes doivent également remonter *via* SI-DEP, qu'ils soient positifs ou négatifs (au préalable, seuls les tests positifs devaient être signalés à la Cnam, afin d'enclencher le dispositif de *contact-tracing*). Après une phase de déploiement, il semble que depuis fin novembre la couverture de SI-DEP sur les TAg réalisés dans le cadre de dépistages individuels soit désormais très large.

Graphique 1 • Nombre de tests RT-PCR et antigéniques* réalisés par jour (en date de validation des résultats des tests) et en cumulé sur les 7 derniers jours depuis le 1^{er} mars 2020, au niveau national, d'après les remontées de la plateforme DREES jusqu'au 7 juin 2020, et d'après SI-DEP jusqu'au 8 août 2021



*Le nombre de TAg est sous-estimé avant fin novembre 2020 car ne sont représentés ici que les TAg remontés dans SI-DEP

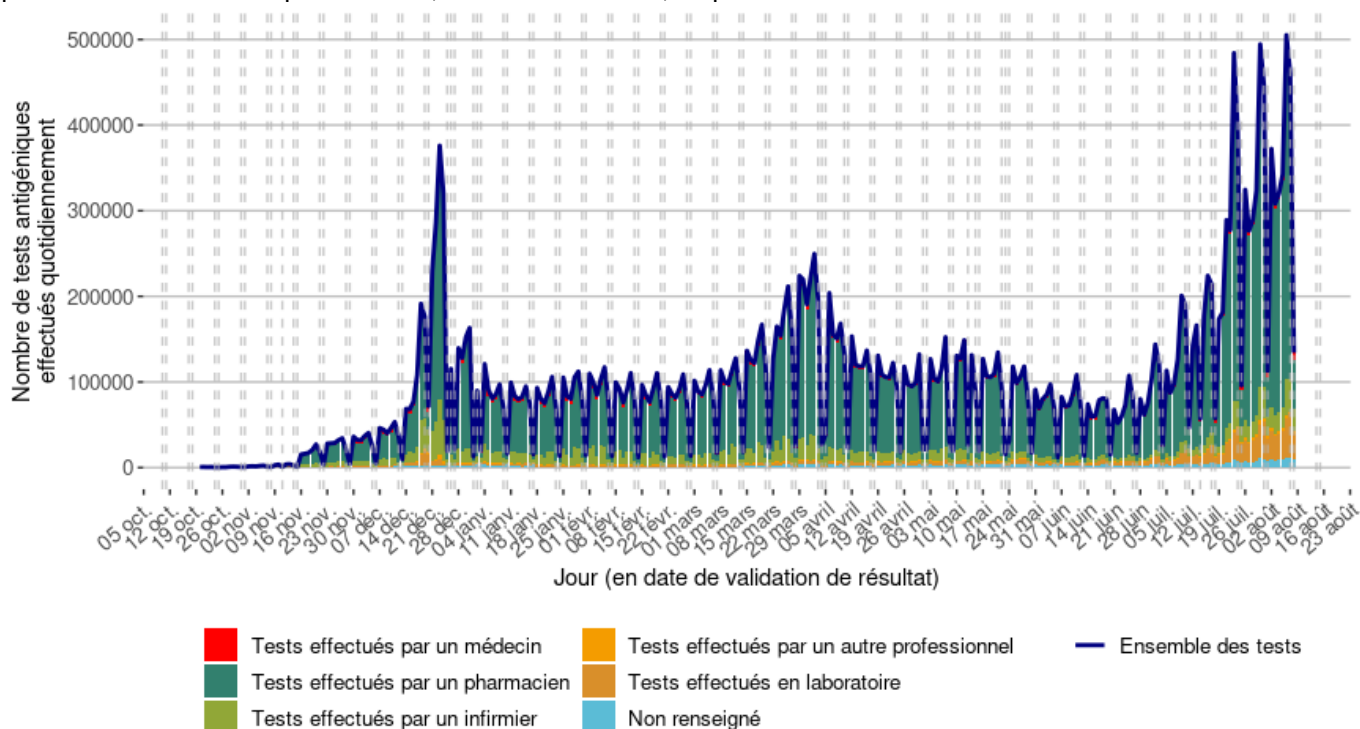
Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR remontés dans la plateforme DREES depuis le 1^{er} mars 2020 et jusqu'au 7 juin 2020, restriction aux laboratoires possédant au moins un automate ; et tests RT-PCR et antigéniques avec dates de validation depuis le 7 juin 2020 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Note : Le total cumulé SI-DEP sur sept jours entre le 7 juin 2020 et le 14 juin 2020 est calculé pour partie sur les données plateforme et pour partie sur les données SI-DEP.

Contrairement aux tests RT-PCR, les tests antigéniques peuvent être réalisés par des professionnels de santé autres que des biologistes en laboratoire d'analyse médicale, les pharmaciens réalisent la plus grande part de ces tests hors laboratoires (Graphique 1 bis), suivis des infirmiers et des médecins. Les masseurs-kinésithérapeutes, sages-femmes et chirurgiens-dentistes peuvent également effectuer des tests antigéniques même s'ils restent très minoritaires en pratique.

Graphique 1 bis • Nombre de tests antigéniques* réalisés par jour (en date de validation de résultat) selon la profession effectuant le prélèvement, au niveau national, d'après les données SI-DEP

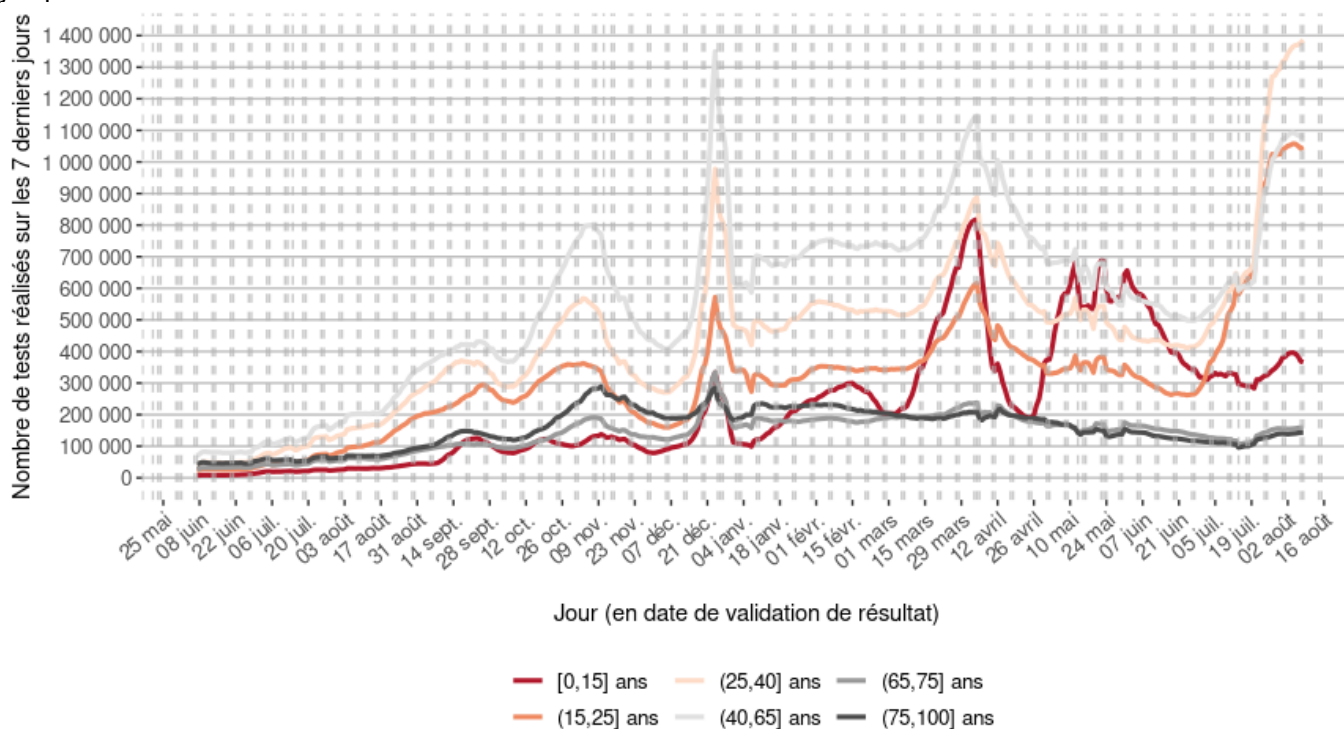


*Le nombre de TAg est sous-estimé avant fin novembre 2020 car ne sont représentés ici que les TAg remontés dans SI-DEP

Source : SI-DEP ; calculs DREES.

Champ : tests avec dates de validation jusqu'au 8 août 2021 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Graphique 2 • Évolution du nombre de tests (RT-PCR et antigéniques) sur 7 jours glissants selon l'âge du patient jusqu'au 8 août 2021

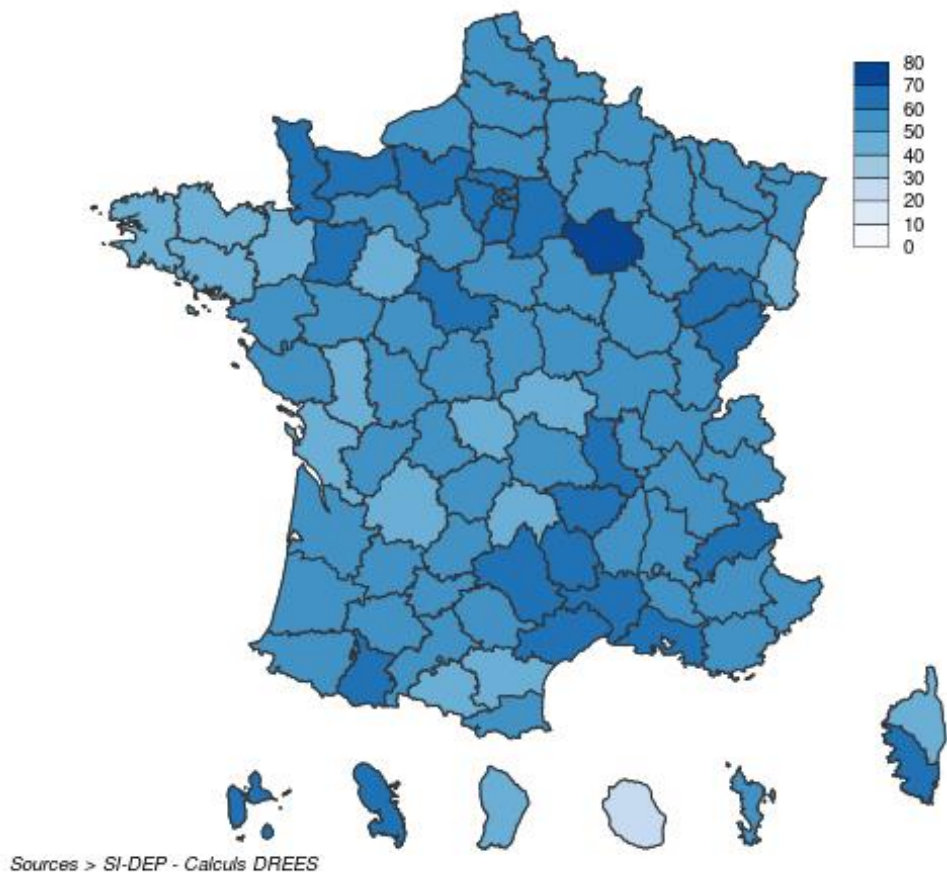


Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR et antigéniques avec dates de validation depuis le 7 juin 2020, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2020 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

La part des tests antigéniques dans l'ensemble des tests réalisés varie selon les départements. Les départements pour lesquels la part des tests antigéniques dans l'ensemble des tests est la plus importante sont l'Aube (10), les Hautes-Alpes (05) et Paris (75) (Carte 1).

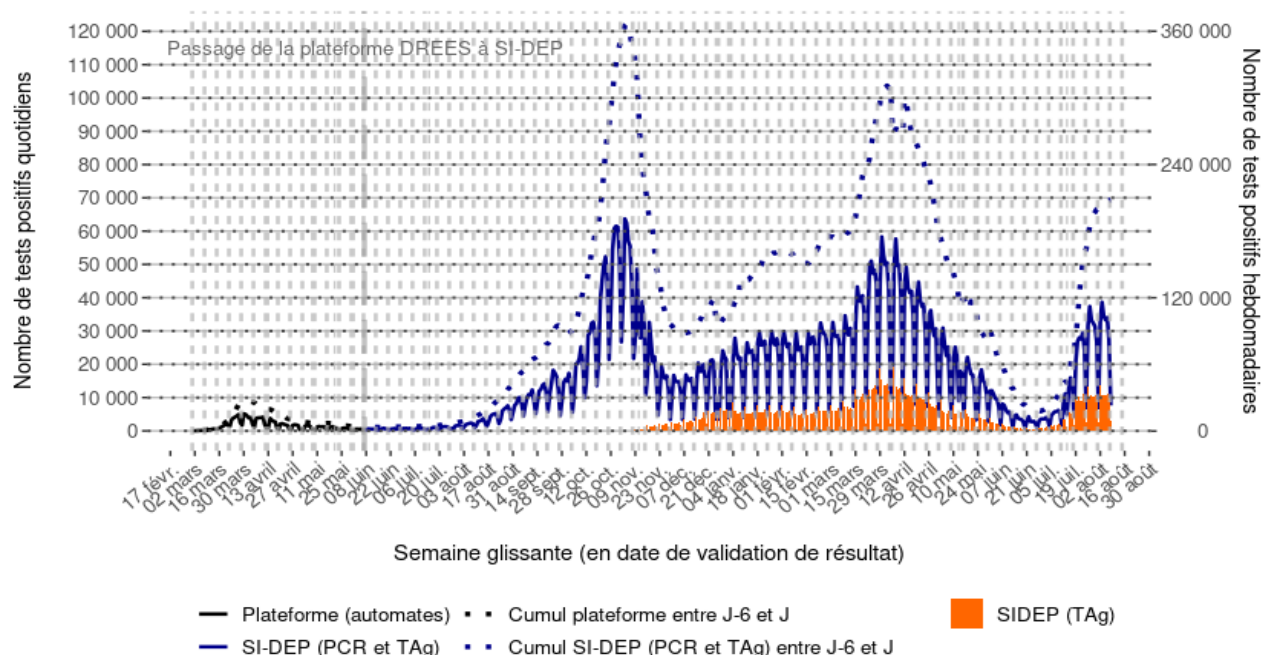
Carte 1 • Proportion de tests antigéniques réalisés parmi le total des tests RT-PCR et antigéniques (en %), pour les tests validés entre le 2 et le 8 août 2021



Source : SI-DEP ; calculs DREES.

Champ : tests avec dates de validation jusqu'au 8 août 2021 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Graphique 3 • Nombre de tests RT-PCR et antigéniques* positifs par jour, en date de validation de résultat, et cumulés sur les 7 derniers jours, depuis le 1^{er} mars 2020, au niveau national, d'après les remontées de la plateforme DREES jusqu'au 7 juin 2020, et d'après SI-DEP jusqu'au 8 août 2021



*Le nombre de TAg est sous-estimé avant fin novembre 2020 car ne sont représentés ici que les TAg remontés dans SI-DEP

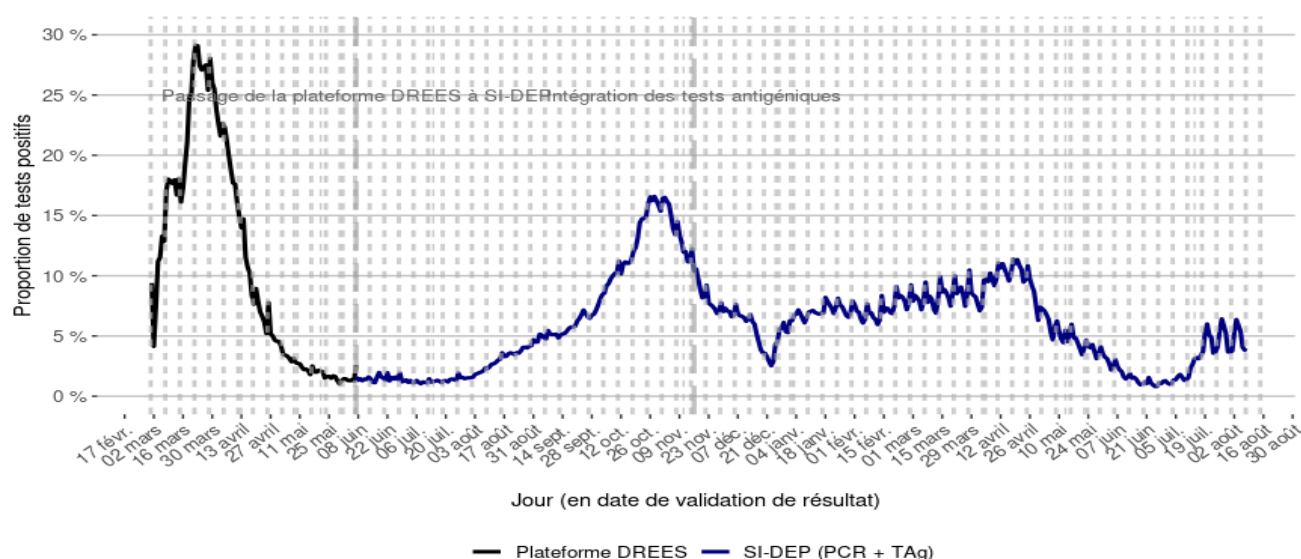
Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR remontés dans la plateforme DREES depuis le 1^{er} mars 2020, restriction aux laboratoires possédant au moins un automate ; et tests avec dates de validation depuis le 24 mai 2020 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Note : Le total cumulé SI-DEP sur sept jours entre le 7 juin 2020 et le 14 juin 2020 est calculé pour partie sur les données plateforme et pour partie sur les données SI-DEP.

Graphique 4 • Proportion de tests RT-PCR et antigéniques positifs, par jour de validation de résultat, d'après les remontées de la plateforme DREES jusqu'au 7 juin 2020, et d'après SI-DEP jusqu'au 8 août 2021. A : Depuis le 1^{er} mars 2020, B : Depuis le 7 juin 2020, C : résultats déclinés par tranche d'âge depuis le 7 juin 2020, D : résultats déclinés par tranche d'âge depuis le 1^{er} juin 2021.

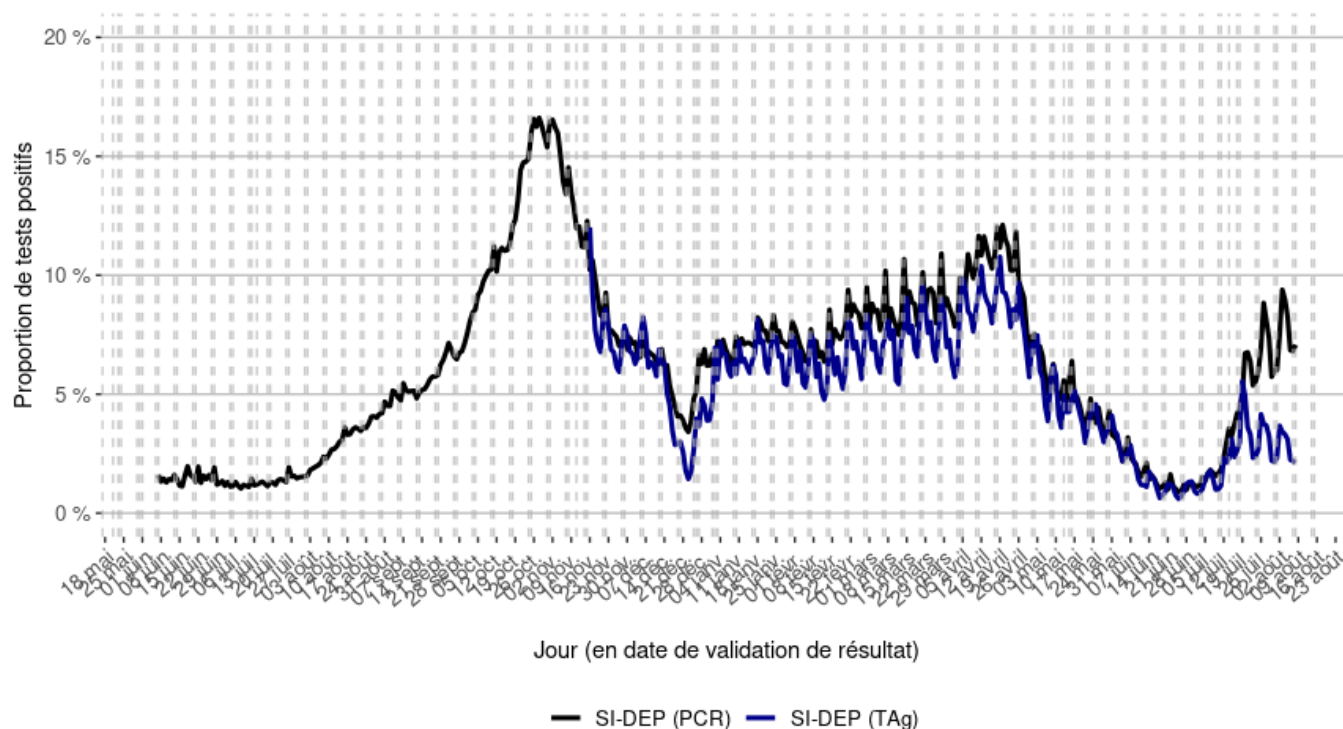
A. Depuis le 1^{er} mars 2020



Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR remontés dans la plateforme DREES entre le 1^{er} mars 2020 et le 7 juin 2020, restriction aux laboratoires possédant au moins un automate ; et tests avec dates de validation depuis le 7 juin 2020, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Le taux de positivité pour les tests antigéniques n'est présenté qu'à partir du 16 novembre 2020, date à laquelle leur déclaration dans SI-DEP a été généralisée.

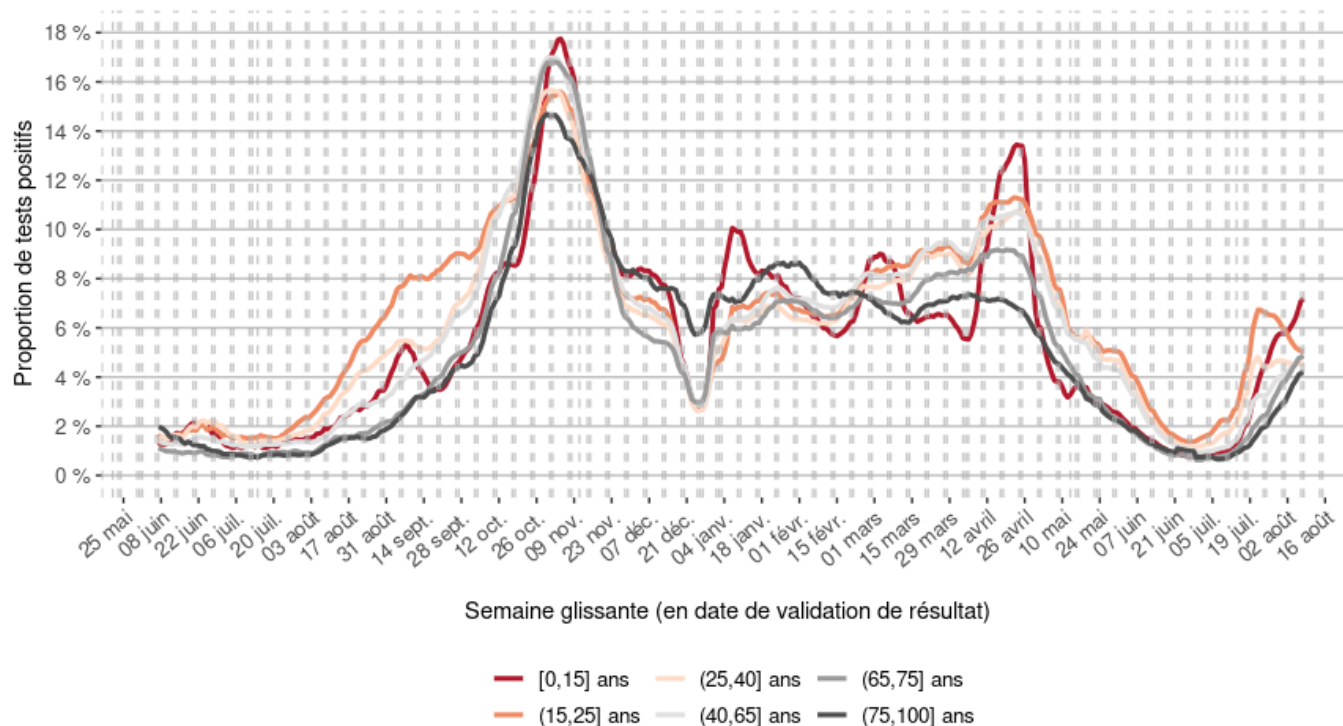
B. Depuis le 7 juin 2020



Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR et antigéniques avec dates de validation depuis le 7 juin 2020, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

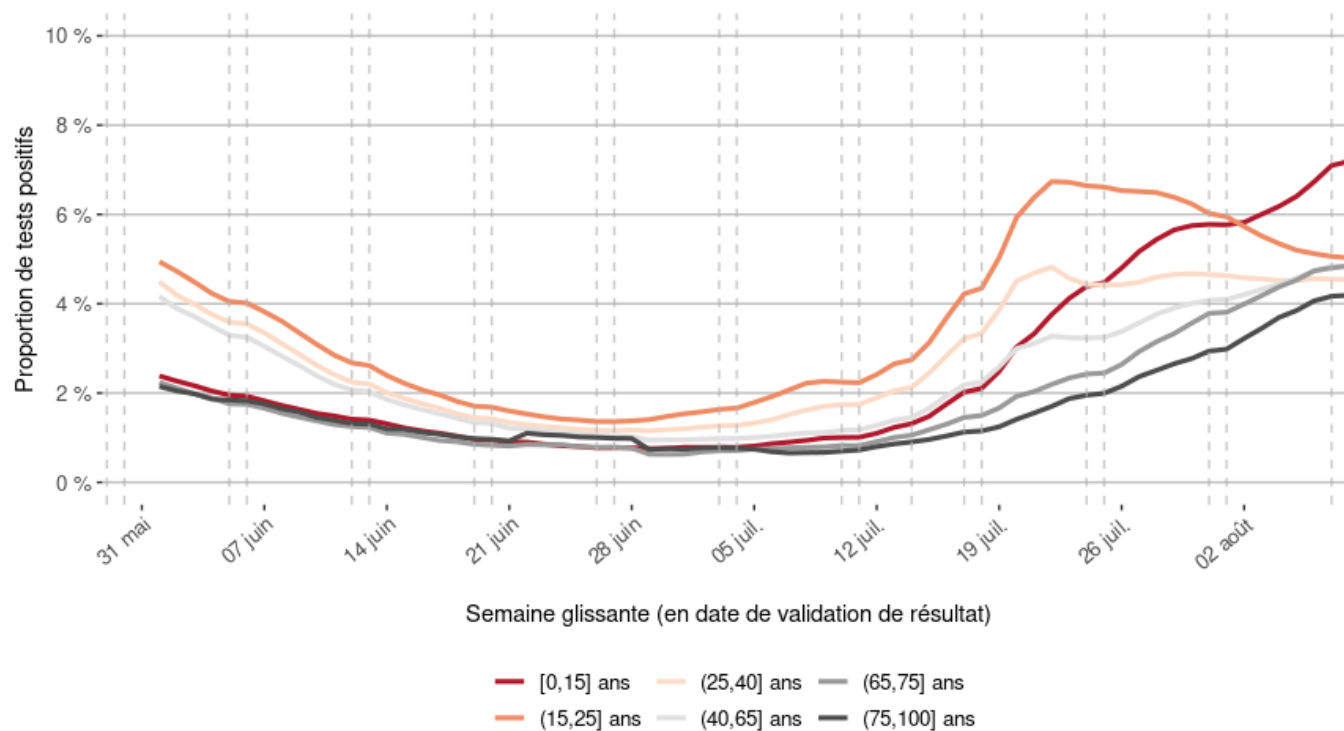
C. Depuis le 7 juin 2020, proportion des tests (RT-PCR et antigéniques) positifs déclinées par tranche d'âge



Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR et antigéniques avec dates de validation depuis le 7 juin 2020, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

D. Depuis le 1^{er} juin 2021, proportion des tests (RT-PCR et antigéniques) positifs déclinées par tranche d'âge



Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR et antigéniques avec dates de validation depuis le 1^{er} juin 2021, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

2 Répartition des tests réalisés (RT-PCR et antigéniques) en fonction des caractéristiques des patients

Les statistiques présentées ci-dessous (Tableau 1) portent sur l'ensemble des tests RT-PCR et des tests antigéniques. Un patient ayant réalisé plusieurs tests (de même nature ou de nature différente) est donc compté plusieurs fois.

L'écart de taux de positivité entre les tests RT-PCR et antigéniques est le plus marqué chez les 16-40 ans, pour qui la part de tests antigéniques dans l'ensemble des tests réalisés est la plus importante.

En toute logique, les taux de positivité des tests RT-PCR et antigéniques sont plus faibles pour les patients asymptomatiques.

Tableau 1 • Répartition des tests RT-PCR et antigéniques par âge, sexe, appartenance à une profession de santé, et type d'hébergement, pour les tests avec un résultat validé entre le 2 et le 8 août 2021

Variable	Modalités	Nombre de tests (RT-PCR)	Proportion par modalité (RT-PCR)	Proportion de tests positifs (RT-PCR)	Nombre de tests (TAg)	Proportion par modalité (TAg)	Proportion de tests positifs (TAg)
Sexe	F	924 979	53 %	7,7 %	1 245 452	51 %	2,8 %
	M	816 976	47 %	8,1 %	1 127 630	46 %	2,9 %
	NA	6 418	0 %	8,7 %	69 119	3 %	1,9 %
Âge	[0,15]	188 273	11 %	9,9 %	177 580	7 %	4,4 %
	(15,25]	329 090	19 %	10,0 %	719 040	29 %	2,8 %
	(25,40]	499 254	29 %	8,2 %	886 872	36 %	2,5 %
	(40,65]	507 029	29 %	7,1 %	577 789	24 %	2,9 %
	(65,75]	102 288	6 %	5,4 %	57 472	2 %	3,8 %
	(75,100]	121 071	7 %	4,1 %	22 452	1 %	4,7 %
	NA	1 368	0 %	6,2 %	996	0 %	1,8 %
Professionnel de santé	N	1 463 741	84 %	8,1 %	2 269 002	93 %	2,9 %
	O	92 649	5 %	5,5 %	57 720	2 %	2,6 %
	NR	191 983	11 %	7,8 %	115 479	5 %	2,7 %
Type d'hébergement	Hébergement individuel	1 465 565	84 %	8,4 %	2 312 611	95 %	2,9 %
	Hospitalisé	71 667	4 %	3,3 %	4 081	0 %	2,4 %
	EHPAD	33 918	2 %	2,9 %	848	0 %	2,7 %
	En milieu carcéral	2 388	0 %	4,6 %	317	0 %	2,5 %
	Autre structure d'hébergement collectif	21 716	1 %	6,9 %	27 838	1 %	3,4 %
	NA	153 119	9 %	7,2 %	96 506	4 %	2,5 %
Date d'apparition des premiers symptômes (par rapport à la date de prélèvement)	Asymptomatique/Pré-symptomatique	1 276 187	73 %	4,4 %	2 226 834	91 %	1,6 %
	Le jour ou la veille	48 926	3 %	33,2 %	57 907	2 %	24,2 %
	Il y a 2 à 4 jours	85 360	5 %	37,0 %	56 976	2 %	27,3 %
	Il y a 5 à 7 jours	26 186	2 %	38,8 %	9 233	0 %	27,5 %
	Il y a 8 à 15 jours	9 613	0 %	37,9 %	3 987	0 %	19,1 %

Variable	Modalités	Nombre de tests (RT-PCR)	Proportion par modalité (RT-PCR)	Proportion de tests positifs (RT-PCR)	Nombre de tests (TAG)	Proportion par modalité (TAG)	Proportion de tests positifs (TAG)
	Il y a plus de 2 semaines	4 258	0 %	17,5 %	1 319	0 %	6,9 %
	NR	297 843	17 %	6,7 %	85 945	4 %	2,2 %

Source : SI-DEP ; calculs DREES

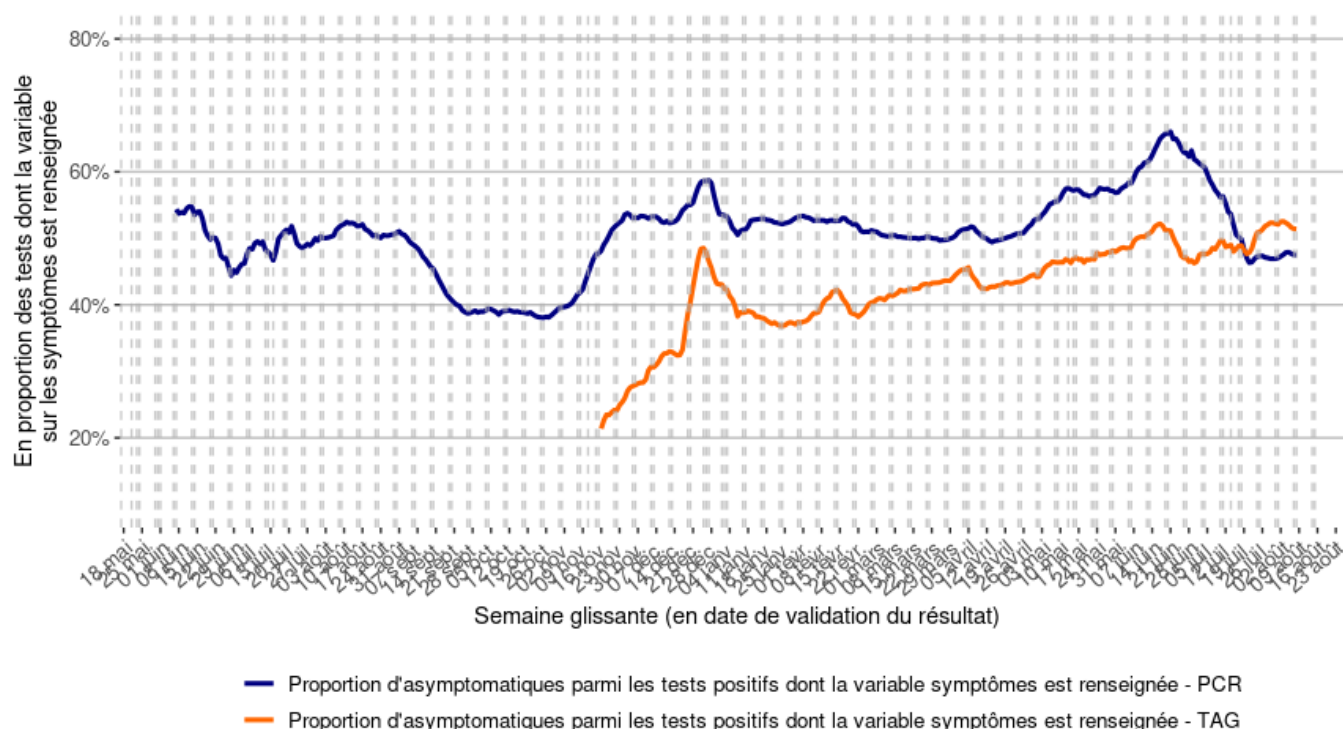
Champ : tests RT-PCR avec dates de validation entre le 2 et le 8 août 2021 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR avec dates de validation entre le 2 et le 8 août 2021 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

La part des patients asymptomatiques parmi les tests positifs – calculée sur le sous-champ des tests pour lesquels l'information sur l'existence de symptômes est connue - évolue sensiblement dans le temps. Sur les deux dernières semaines, on note une stabilisation de la proportion de patients asymptomatiques parmi les patients positifs pour les tests RT-PCR comme pour les tests antigéniques. (Graphique 5). Cet indicateur, calculé sur l'ensemble des tests RT-PCR et antigéniques, est stable ou en légère augmentation dans toutes les régions métropolitaines sur les dernières semaines (cf. Graphique G en annexe). Depuis le mois de novembre, cet indicateur a été inférieur pour les tests antigéniques, qui sont réputés moins bien repérer les positifs asymptomatiques. Cependant, sur les trois dernières semaines, la part de patients asymptomatiques parmi les tests antigéniques positifs a dépassé celle des tests RT-PCR, en lien avec la forte hausse du recours aux tests et la poursuite de l'épidémie.

Graphique 5 • Part des patients asymptomatiques parmi les tests positifs dont l'information sur l'existence de symptômes est connue, pour les tests RT-PCR et antigéniques validés entre depuis le 7 juin 2020.



Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR et antigéniques avec dates de validation depuis le 7 juin 2020, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

3 Délais entre date de prélèvement et date de résultat

3.1 Délais entre date de prélèvement et date de validation des résultats des tests RT-PCR

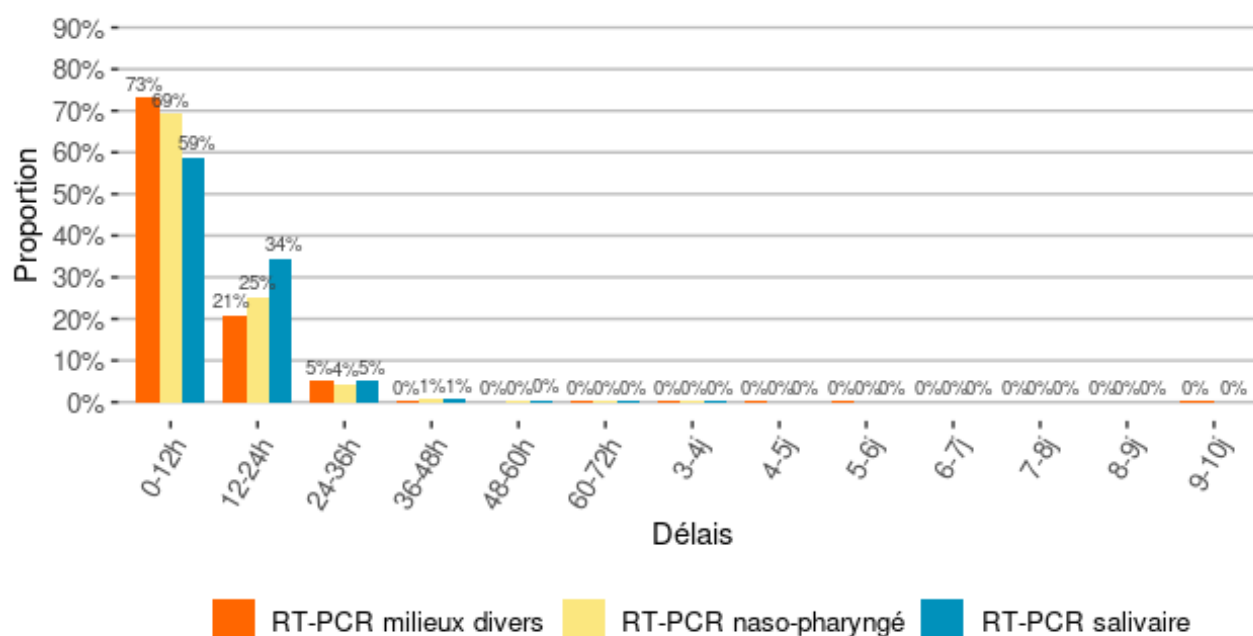
On se concentre dans cette partie sur les délais de rendu de résultat inhérents aux **tests RT-PCR seuls**.

Les tests RT-PCR avec un résultat validé entre le 2 et le 8 août 2021 ont été prélevés moins de 24h auparavant dans 95 % des cas (contre 94 % la semaine précédente), et moins de 48h auparavant dans 99 % des cas (comme la semaine précédente) (Graphique 6).

Sur la semaine du 2 au 8 août 2021, 95 % des tests RT-PCR naso-pharyngés ont été validés dans les 24h suivant le prélèvement et 99 % ont été validés dans les 48h suivant le résultat ; 93 % des tests RT-PCR salivaires ont été validés dans les 24h suivant le prélèvement et 99 % ont été validés dans les 48h suivant le résultat ; 94 % des tests RT-PCR en milieux divers ont été validés dans les 24h suivant le prélèvement et 99 % ont été validés dans les 48h suivant le résultat.

La durée médiane entre prélèvement et validation du résultat est stable à 0,4 jour (0,4 pour les tests RT-PCR naso-pharyngés, 0,4 pour les tests RT-PCR salivaires et 0,2 pour les tests RT-PCR en milieux divers).

Graphique 6 • Distribution des délais nationaux entre prélèvement et validation du résultat, pour les tests RT-PCR validés entre le 2 et le 8 août 2021



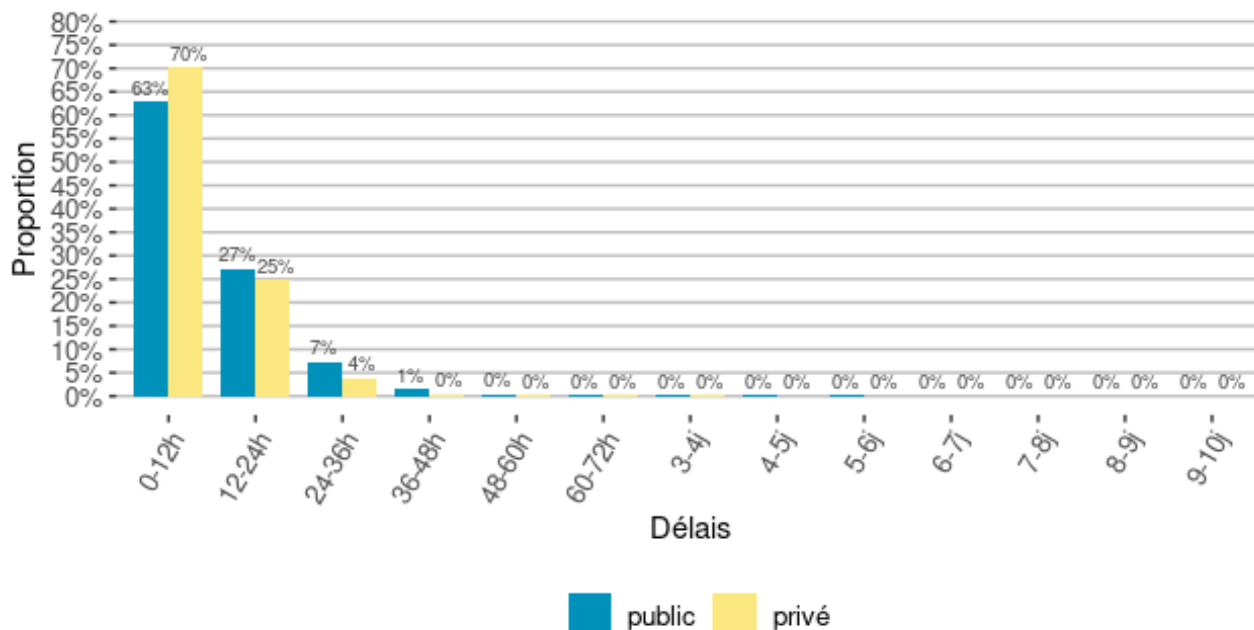
Source : SI-DEP ; calculs DREES.

Champ : tests RT-PCR avec dates de validation entre le 2 et le 8 août 2021 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

On constate une légère différence entre laboratoires publics et laboratoires privés (Graphique 7), 90 % des laboratoires publics ayant réalisé les analyses en moins de 24h (vs 95 % dans le privé)².

² Ces résultats sont toutefois à nuancer car il n'est pas impossible que la date-heure de prélèvement corresponde dans certains cas à la date de réception du prélèvement par le laboratoire et non à la date-heure de prélèvement. Cela pourrait conduire à sous-estimer les délais moyens. De même, les délais ici présentés correspondent au délai entre la date de prélèvement et la date d'intégration des résultats dans SI-DEP. Cependant, la date d'envoi des résultats aux patients par le laboratoire peut être ultérieure à l'intégration des résultats dans SI-DEP. Les délais entre date de prélèvement et réception des résultats par les patients pourraient donc, là encore, être supérieurs à ceux présentés dans cette note.

Graphique 7 • Distribution des délais nationaux entre prélèvement et validation du résultat, en fonction du statut juridique de l'établissement, pour les tests RT-PCR validés entre le 2 et le 8 août 2021



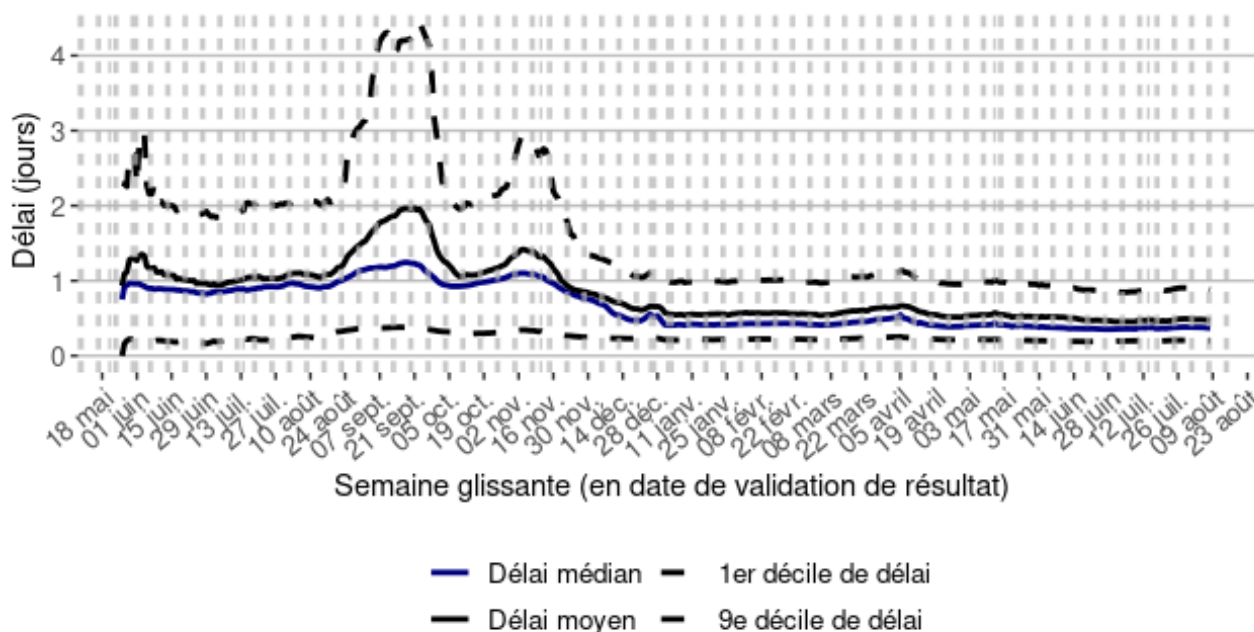
Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR avec dates de validation entre le 2 et le 8 août 2021 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours). Sur les 644 entités juridiques ayant remonté des tests dans SI-DEP depuis l'extraction du 24 mai, 380 sont des laboratoires privés et 263 publics.

Les délais de rendu des tests RT-PCR sont quasiment stables sur la dernière semaine (Graphiques 8A, 8B et 8C, et Graphiques C et D en annexe). La médiane est toujours de 0,4 jour et la moyenne de 0,5 jour.

Graphique 8 • Évolution des délais entre prélèvement et validation du résultat pour les tests RT-PCR en France

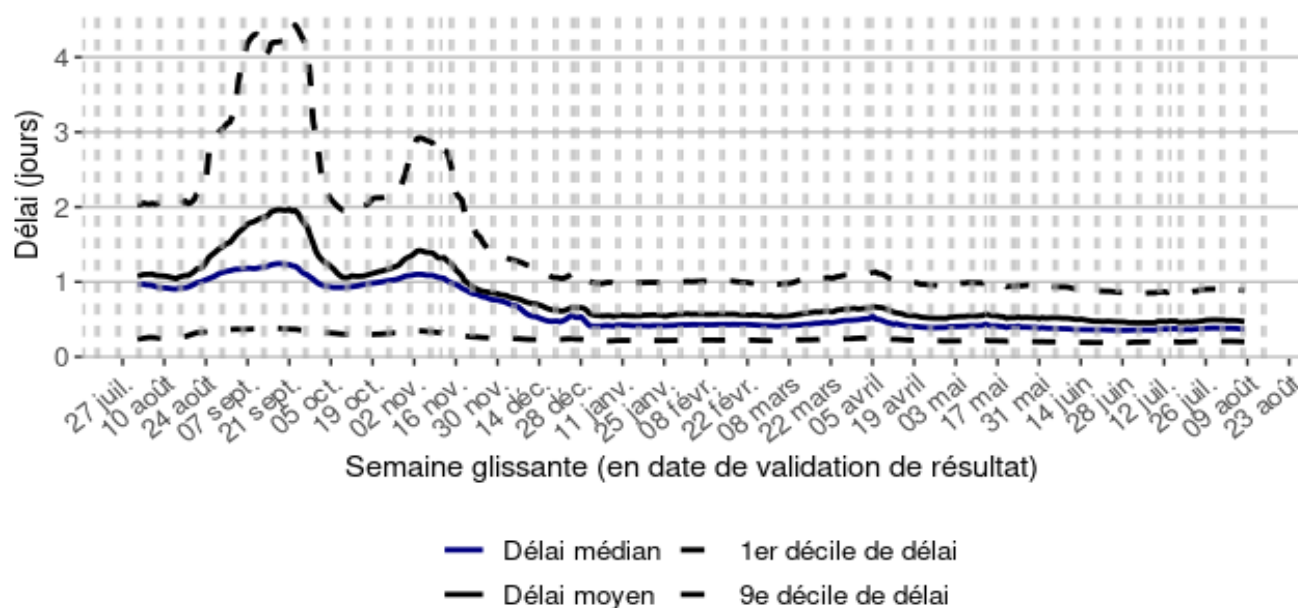
A. Ensemble des tests (moyenne, médiane, premier et dernier déciles)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

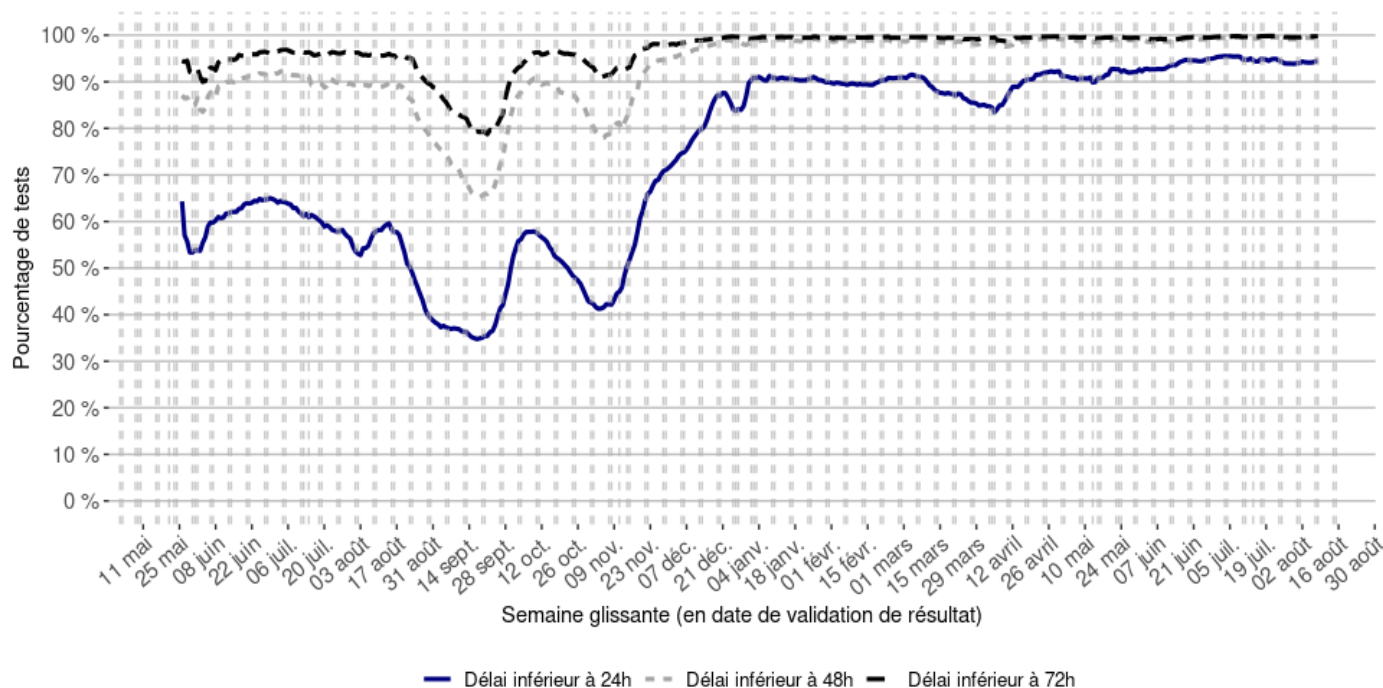
B. Ensemble des tests, depuis début août 2020 (moyenne, médiane, premier et dernier déciles)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

C. Distribution des délais nationaux entre prélèvement et validation du résultat des tests RT-PCR, par semaine de validation de résultat

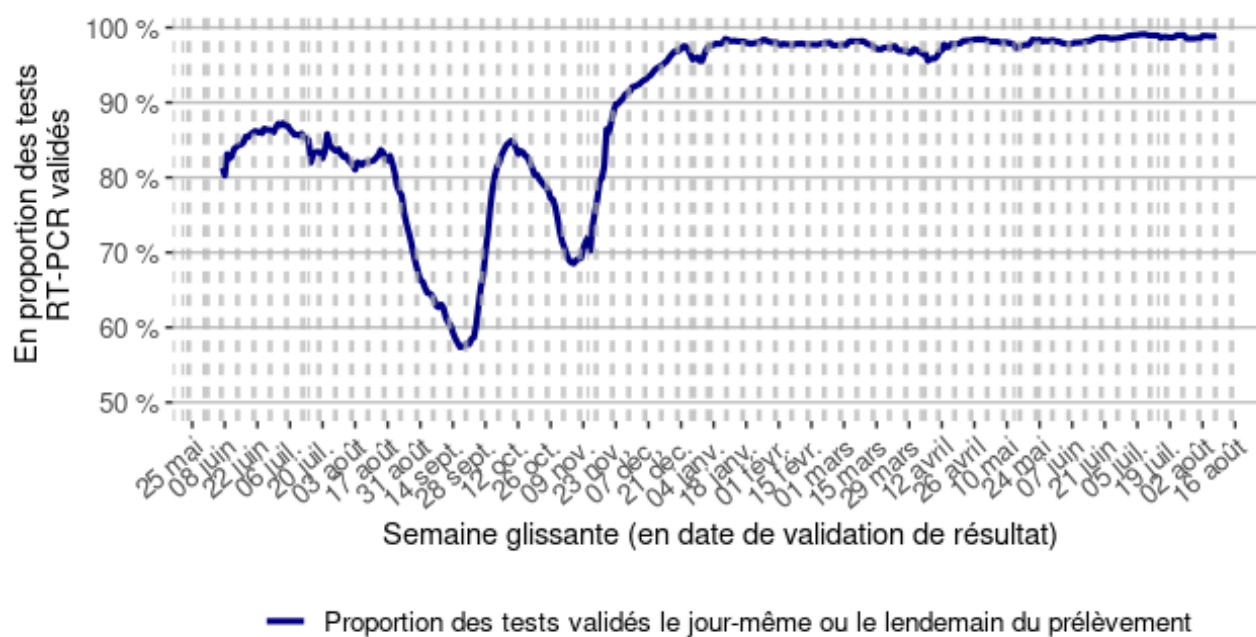


Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Il est également possible de calculer le délai en journée plutôt qu'en heures (Graphique 8C bis). Ainsi, un test réalisé le lundi 8h et validé le mardi 14h comptera comme >24h ici (30h) tandis qu'il sera comptabilisé comme validé le jour ou le lendemain selon cette nouvelle approche. Les deux indicateurs sont tout à fait cohérents, et indiquent une stabilité des délais.

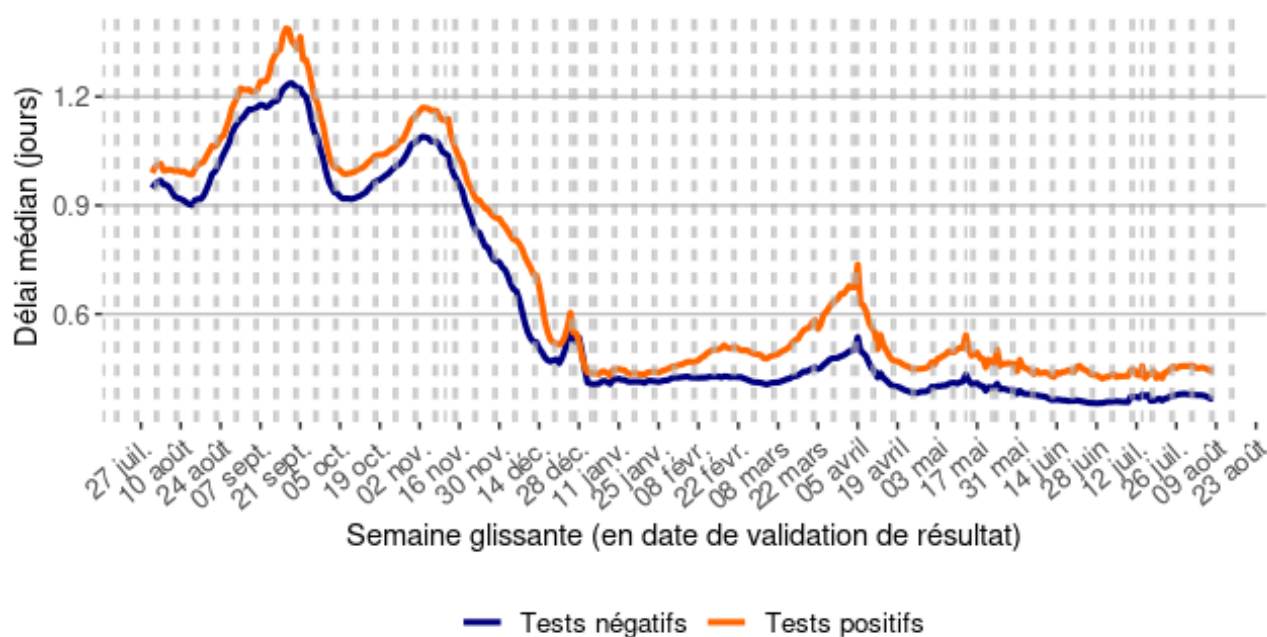
C bis • Proportion des tests RT-PCR dont le résultat est validé le jour-même ou le lendemain du prélèvement



Source : SI-DEP, extraction le 10 août ; calculs DREES

Champ : tests RT-PCR avec dates de validation depuis le 7 juin 2020 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des tests avec délai négatif.

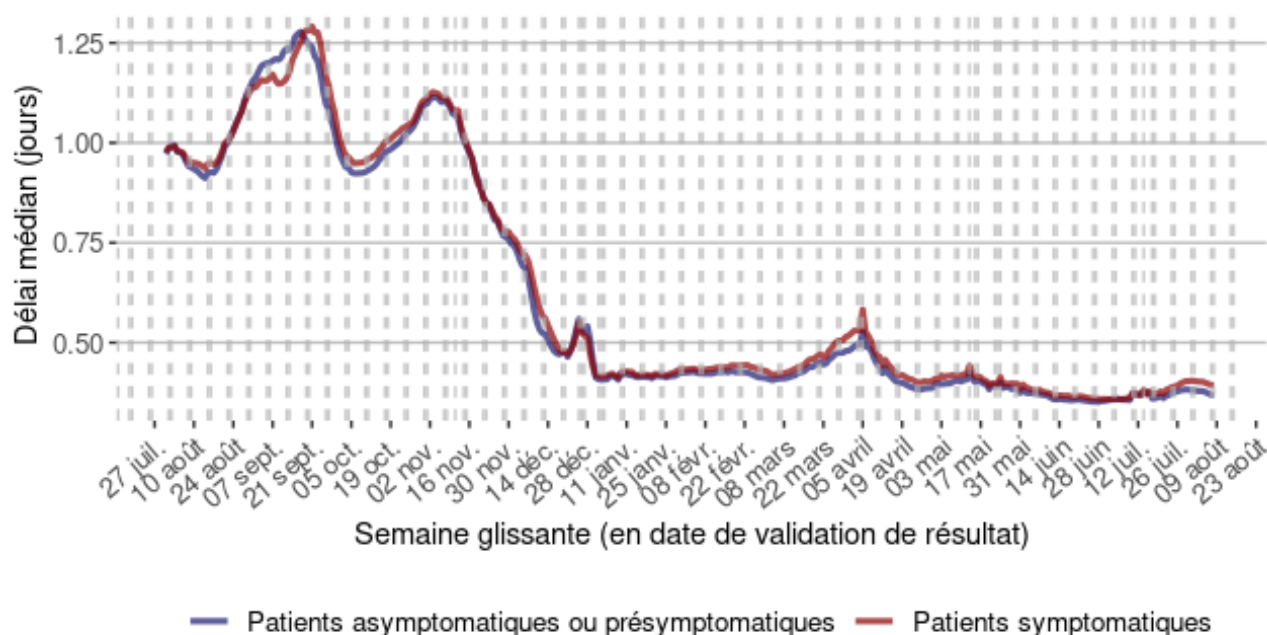
D. Distinction selon le résultat du test (délai médian sur les sept derniers jours)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

E. Distinction selon l'existence de symptômes déclarés par les patients (délai médian sur les sept derniers jours)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Les délais sont quasiment stables dans presque toutes les régions. En Guadeloupe, les délais de rendu augmentent légèrement, dans un contexte de forte hausse du nombre de tests. Le délai médian atteint 1,1 jour, contre 0,8 jour la semaine précédente (Tableau 2, Carte 2 et Graphiques C en annexe). Le détail pour l'Île-de-France est donné en annexe (Graphique D). Toutes les régions, à l'exception de la Guadeloupe et la Martinique continuent d'avoir un délai médian de rendu de test inférieur ou égal à 0,5 jour, c'est-à-dire que plus de la moitié des tests réalisés sont rendus dans les 12h suivant le prélèvement.

Nota bene : les déclinaisons par régions et départements se font sur le code postal de résidence permanente de la personne et, à défaut sur le n° Finess de l'établissement.

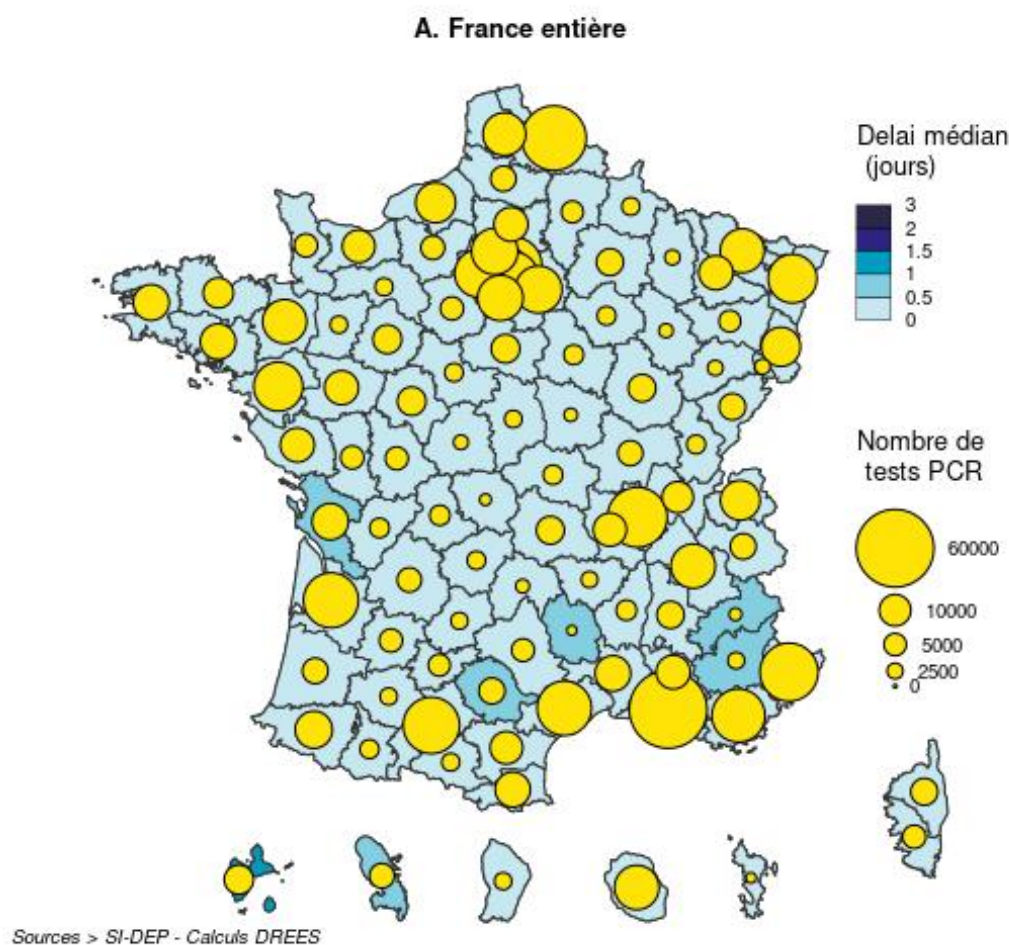
Tableau 2 • Délai (en jours) entre prélèvement et validation du résultat, par région, pour les tests RT-PCR validés entre le 2 et le 8 août 2021, et entre 26 juillet 2021 et le 1^{er} août 2021.

Région	Délai Q1 (S)	Délai Moyen (S)	Délai Médian (S)	Délai Q3 (S)	Délai Moyen (S-1)	Délai Médian (S-1)
ARA	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4
BFC	0,2	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4
BRE	0,3	0,5	0,4	0,6	0,5	0,4
COR	0,2	0,4	0,3	0,5	0,4	0,3
CVL	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4
GDP	0,6	1,0	1,1	1,3	0,9	0,8
GES	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4	0,3
GUY	0,2	0,5	0,4	0,6	0,5	0,4
HDF	0,3	0,5	0,4	0,7	0,5	0,4
IDF	0,3	0,5	0,4	0,6	0,5	0,4
MAR	0,5	0,7	0,6	0,8	0,9	0,7
MAY	0,2	0,5	0,3	0,9	0,5	0,3
NAQ	0,3	0,5	0,4	0,6	0,5	0,4
NOR	0,3	0,5	0,3	0,7	0,5	0,4
OCC	0,3	0,5	0,4	0,6	0,5	0,4
PAC	0,3	0,5	0,4	0,7	0,5	0,4
PDL	0,3	0,5	0,4	0,6	0,5	0,4
REU	0,2	0,4	0,3	0,6	0,5	0,4
France	0,3	0,5	0,4	0,6	0,5	0,4

Source : SI-DEP ; calculs DREES

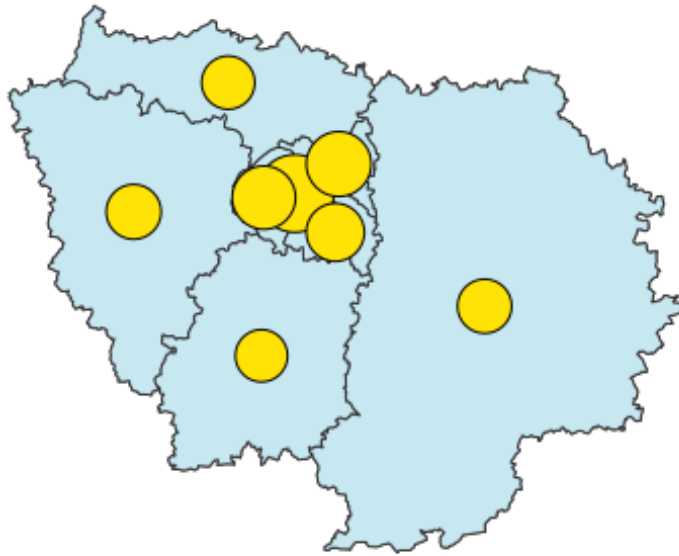
Champ : tests RT-PCR avec dates de validation entre le 26 juillet 2021 et le 8 août 2021 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

Cartes 2 • Délai entre prélèvement et validation du résultat dans SI-DEP, par département, pour les tests validés entre le 2 et le 8 août 2021. A : France entière, B : zoom sur l'Île-de-France



Champ : tests avec dates de validation entre le 2 et le 8 août 2021 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

B. Zoom sur les départements d'Ile-de-France



Sources > SI-DEP - Calculs DREES

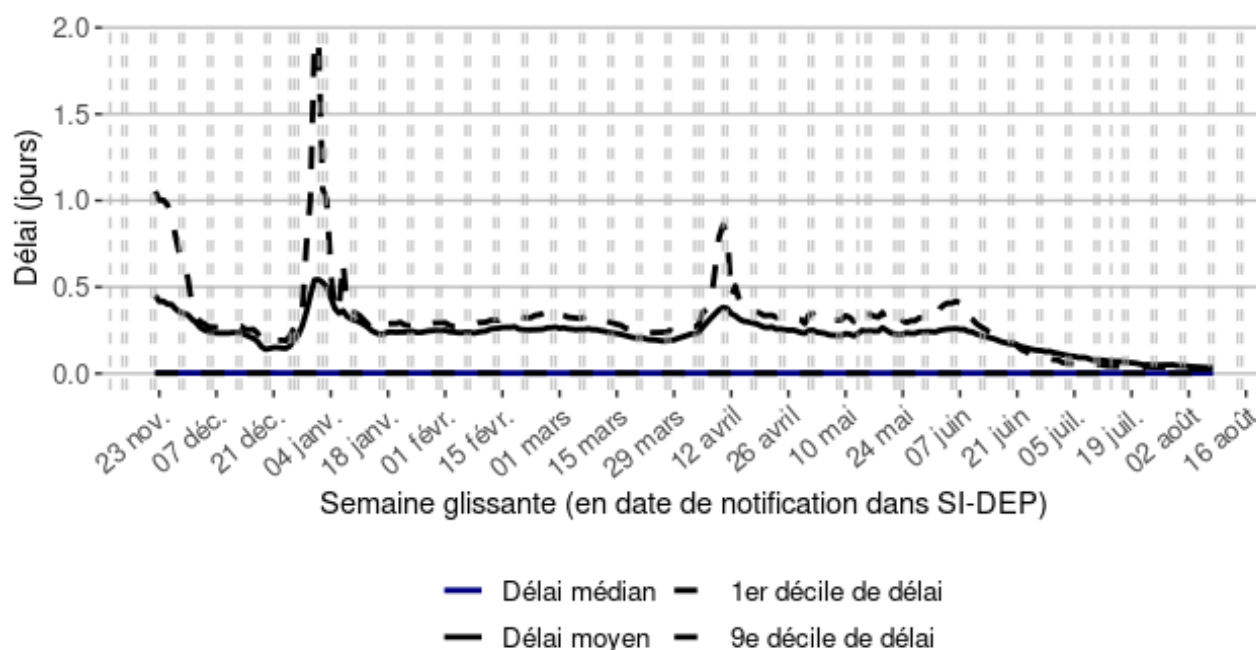
Champ : tests avec dates de validation entre le 2 et le 8 août 2021 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

3.2 Délais de notification / intégration dans SI-DEP pour les tests antigéniques

Dans le cas des tests antigéniques, le délai de rendu de résultat au patient est très court (entre 15 et 30 minutes en général). En revanche, la déclaration dans SI-DEP peut ne pas être immédiate, car elle repose sur une saisie manuelle dans la plupart des cas. Or, des délais trop importants de notification dans SI-DEP nuisent à la qualité du *contact-tracing* en limitant sa réactivité.

On s'intéresse donc ici aux délais de notification dans SI-DEP pour les tests antigéniques. Déjà très faibles, avec un délai médian quasi nul, les délais se sont fortement raccourcis en juin, avec un délai moyen proche lui aussi de zéro. La saisie dans SI-DEP se fait donc désormais dans la quasi-totalité des cas dans la foulée de l'obtention du résultat du test (cf. Graphique 9). Cette contraction des délais peut s'expliquer par l'introduction du pass sanitaire depuis le 9 juin en France, puisque pour que la preuve de test soit générée il faut que le professionnel de santé saisisse le résultat dans SI-DEP.

Graphique 9 • Délais entre prélèvement et notification du résultat dans SI-DEP pour les tests antigéniques, depuis le 16 novembre 2020



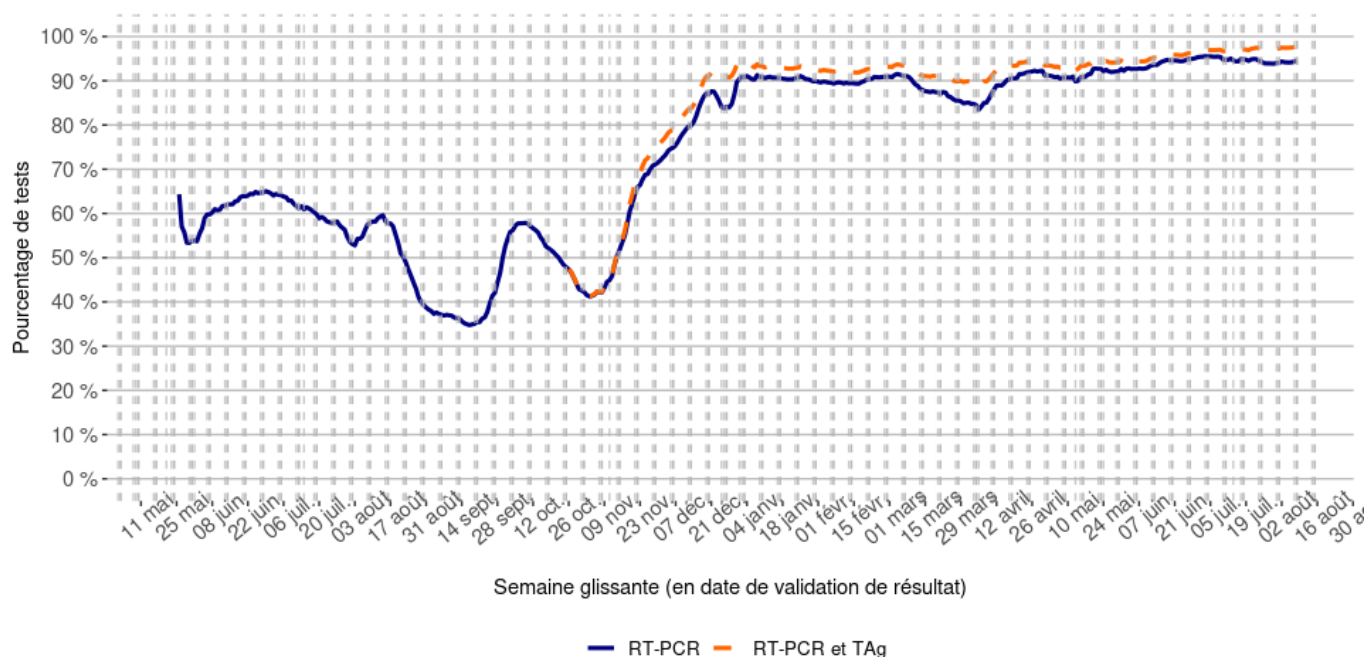
Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests antigéniques avec dates de notification depuis le 16 novembre 2020, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

3.3 Part des résultats validés en moins de 24 heures pour les tests PCR et antigéniques

De la même façon que pour les seuls tests RT-PCR, on s'intéresse au délai de l'ensemble des tests, en attribuant un délai de rendu de résultat quasi nul aux tests antigéniques. Dès lors, la proportion de l'ensemble des tests rendus en moins de 24h (ou le jour ou le lendemain du prélèvement) est légèrement supérieure lorsque l'on intègre les tests antigéniques.

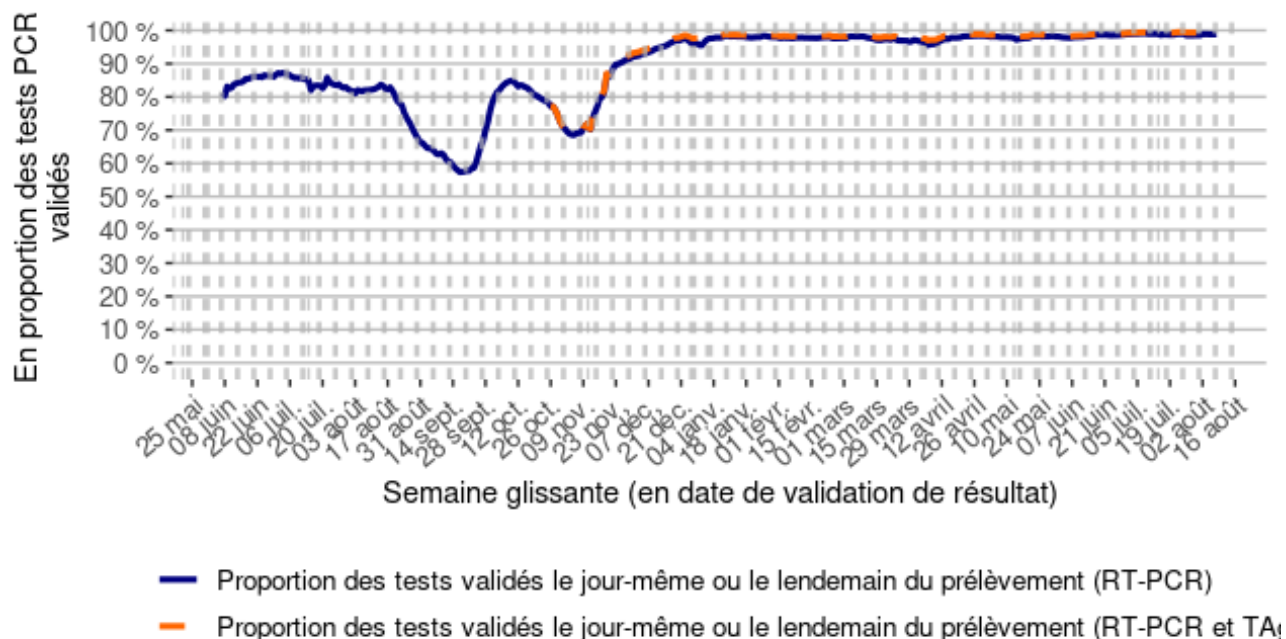
Graphique 10 • Part des résultats notifiés en moins de 24 heures pour les tests PCR et antigéniques



Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests avec dates de notification depuis le 24 mai 2020 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Graphique 11 • Part des résultats notifiés le jour ou le lendemain du prélèvement pour les tests PCR et antigéniques



Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

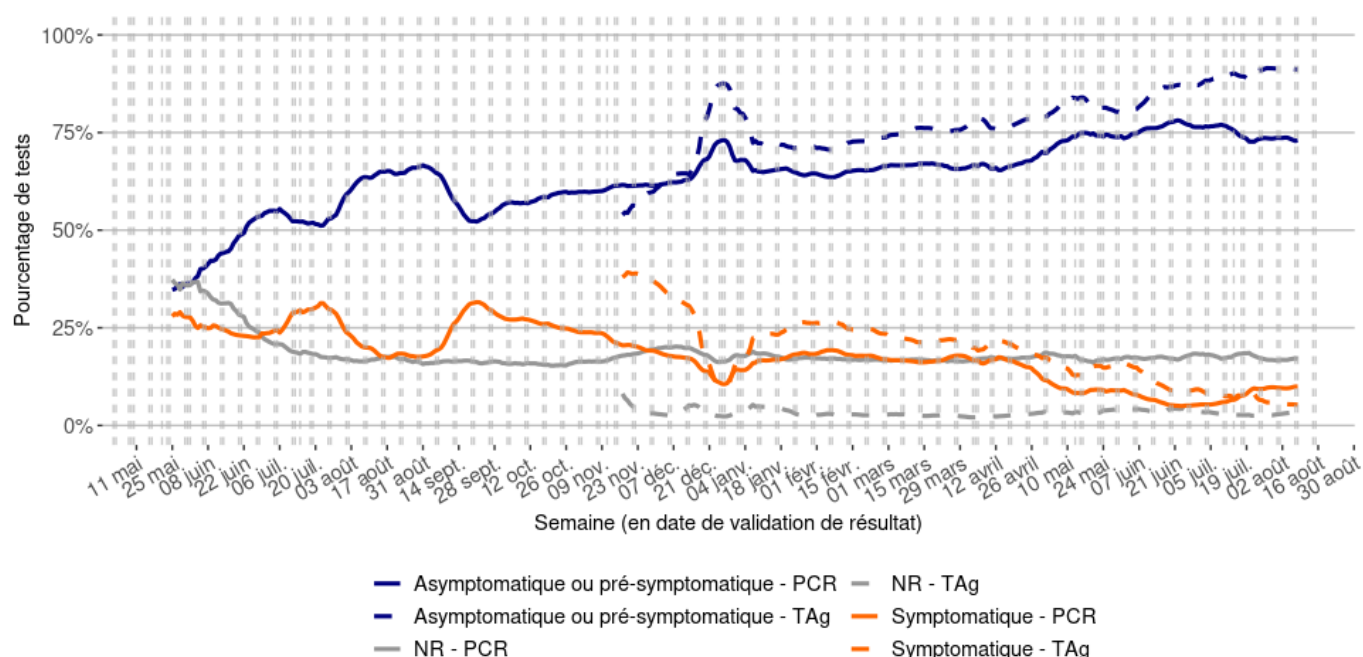
Champ : tests avec dates de notification depuis le 24 mai 2020 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

4 Délais entre date d'apparition des premiers symptômes et date de prélèvement des tests RT-PCR et antigéniques

Entre le 2 et le 8 août 2021, 10,0 % des tests RT-PCR (resp. 5,3 % des tests antigéniques) concernaient des personnes présentant des symptômes, soit 12,0 % (resp. 5,5 %) des personnes pour qui cette variable est correctement renseignée³.

Sur la dernière semaine, on observe une stabilité de la proportion des patients asymptomatiques pour les tests PCR comme pour les tests antigéniques (Graphique 12).

Graphique 12 • Proportion de tests RT-PCR et antigéniques réalisés en France selon que les personnes présentent ou non des symptômes, par semaine de validation



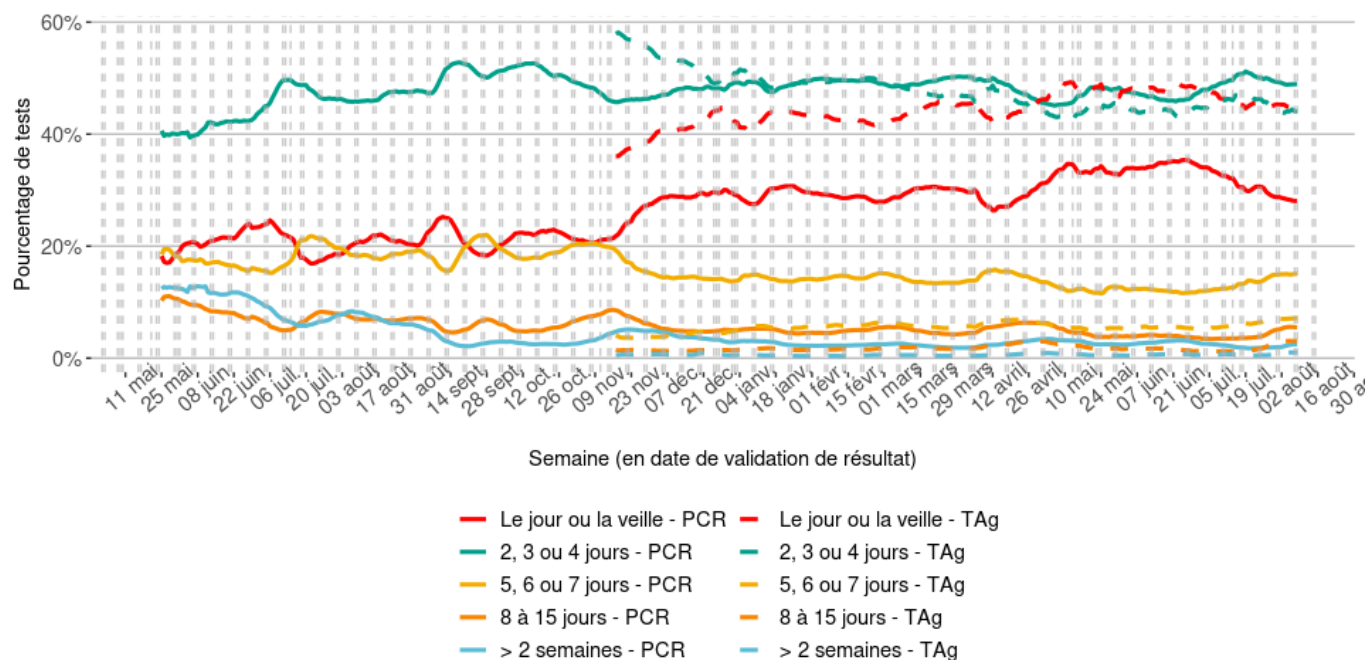
Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants ou région inconnue et des tests en doublon.

Si l'on se restreint aux personnes déclarées symptomatiques, sur les trois dernières semaines, on constate une diminution de la part des personnes ayant des symptômes depuis moins de 5 jours pour les tests RT-PCR (Graphique 13 et Graphique F en annexe).

³ En effet, la qualité de remplissage de cette information s'est améliorée jusqu'en août 2020 et avec l'intégration des tests antigéniques dans SI-DEP en novembre 2020, avec un taux de données inexploitable stable autour de 17,0 %, beaucoup plus élevé sur les PCR que sur les TAg.

Graphique 13 • Évolution hebdomadaire des délais entre l'apparition des premiers symptômes et la réalisation du test RT-PCR chez les patients déclarés symptomatiques en France, et comparaison entre RT-PCR et TAg sur la dernière semaine



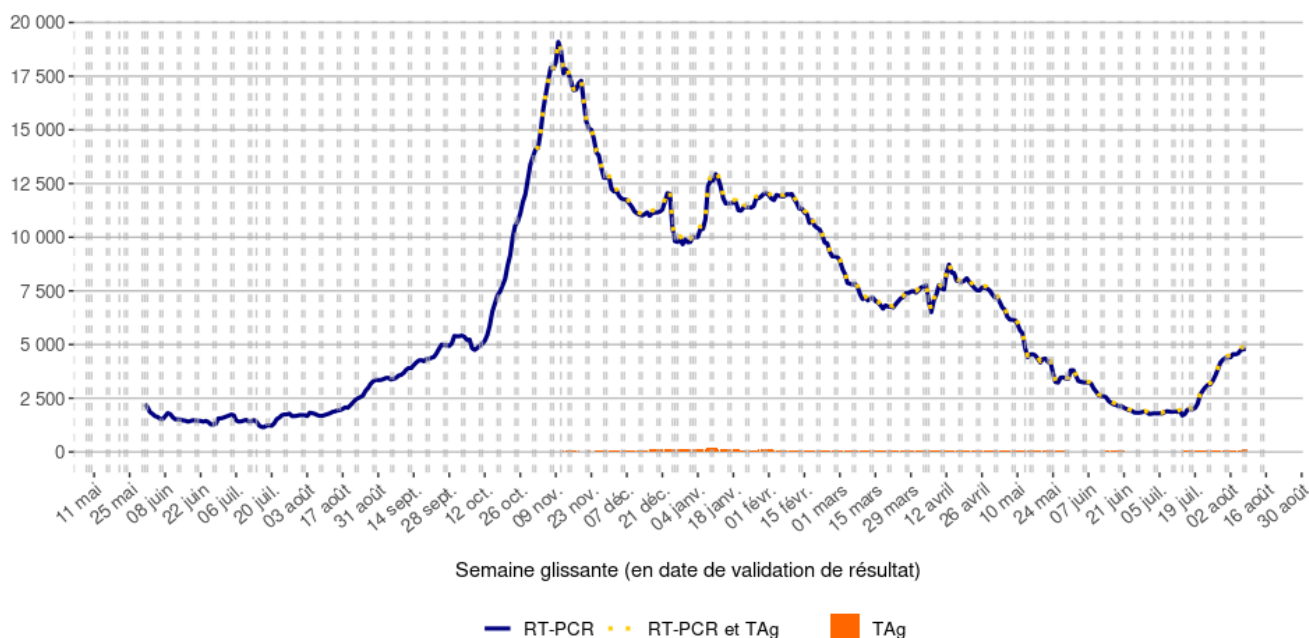
Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

5 Tests RT PCR et antigéniques réalisés en Ehpad

Le nombre de tests (RT-PCR et antigéniques) réalisés sur des résidents en Ehpad et remontés dans SI-DEP poursuit sa hausse et atteint 34 200 du 2 au 8 août, contre 31 400 la semaine précédente (Graphique 14). Les tests antigéniques et salivaires restent à ce stade très marginaux dans cet ensemble.

Graphique 14 • Évolution quotidienne (moyenne sur 7 jours glissants) du nombre de tests réalisés en EHPAD par date de validation de résultat

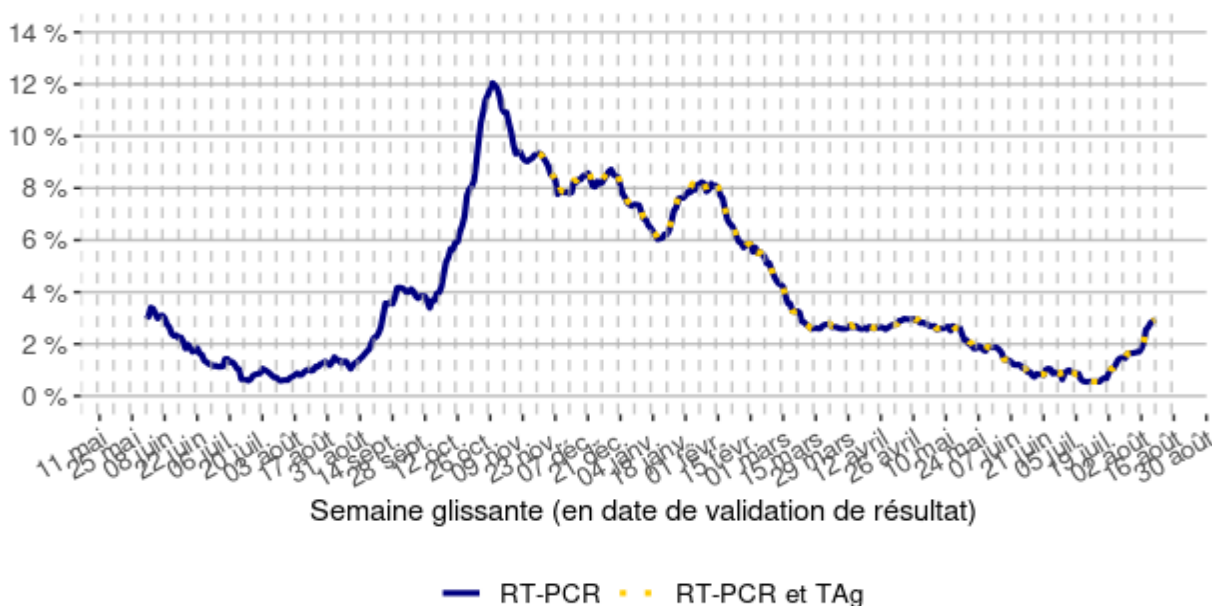


Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests remontés depuis le 20 mai 2020 dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Exclusion des professionnels de santé lorsque cette modalité était connue.

Le taux de positivité de l'ensemble des tests RT-PCR et antigéniques réalisés en EHPAD continue d'augmenter et atteint 2,9 % du 2 au 8 août, contre 1,8 % la semaine précédente (Graphique 15).

Graphique 15 • Évolution hebdomadaire du taux de positivité (calculé sur 7 jours glissants) des tests réalisés en Ehpad par semaine glissante de validation



Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests remontés depuis le 20 mai 2020 dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Exclusion des professionnels de santé lorsque cette modalité était connue.

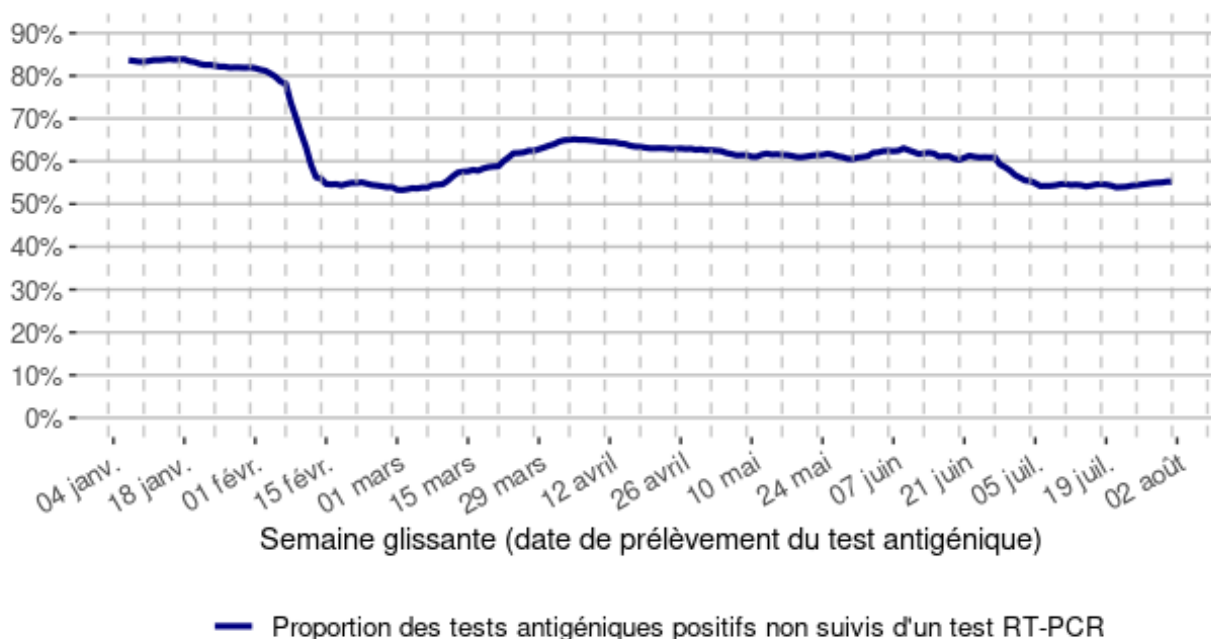
6 Criblage des tests positifs

Les tests positifs doivent faire l'objet d'un criblage. Pour les tests antigéniques, même s'il est possible de réaliser un criblage à partir du même prélèvement, en pratique le criblage est la plupart du temps réalisé suite à un second prélèvement via un test PCR. On commence donc par se concentrer sur la part de tests antigéniques positifs suivis d'un test RT-PCR, puis on analyse la part de tests RT-PCR positifs criblés.

6.1 Part de tests antigéniques positifs suivis d'un test RT-PCR

55 % des tests antigéniques positifs prélevés la semaine du 26 juillet au 1^{er} août n'ont pas été suivis d'un test RT-PCR dans les 7 jours après le prélèvement (Graphique 16).

Graphique 16 • Proportion des tests antigéniques non suivis d'un test RT-PCR dans les 7 jours suivant le prélèvement du test antigénique, en semaine glissante depuis le 7 janvier 2021



Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

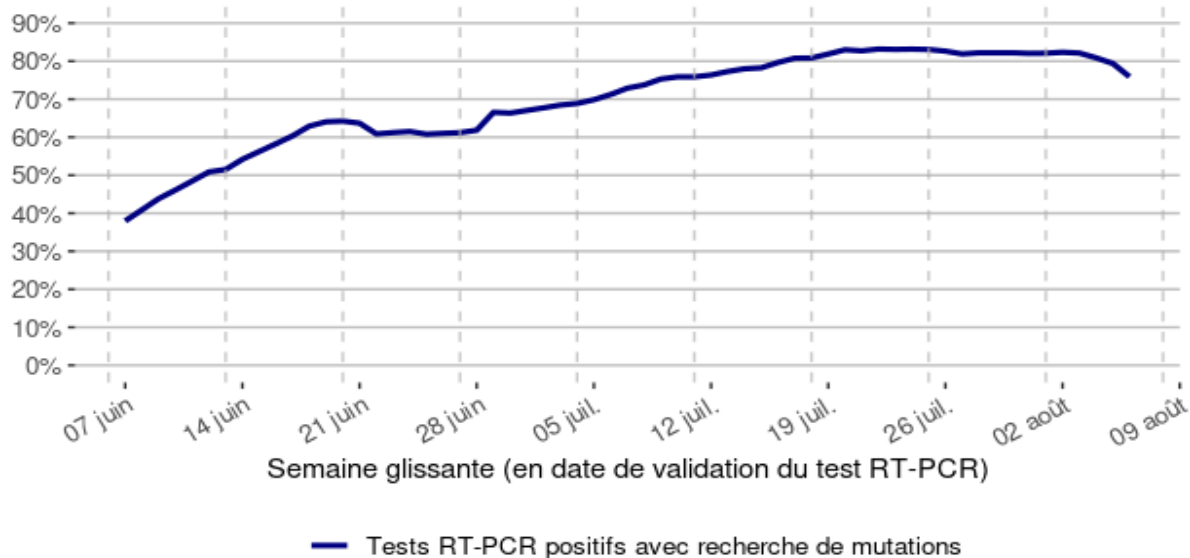
Champ : tests RT-PCR et antigéniques avec dates de prélèvement depuis le 1^{er} janvier 2021 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Note : les données sont en date de prélèvement du test antigénique.

6.2 Part de tests RT-PCR positifs ayant fait l'objet d'une recherche de mutations

Après une phase de montée en charge durant les trois premières semaines de juin, le taux de criblage a augmenté de façon beaucoup moins dynamique. Au moins 76 % des tests RT-PCR positifs validés du 31 juillet au 6 août⁴ ont été criblés (Graphique 17).

Graphique 17 • Proportion des tests RT-PCR positifs avec recherche de mutations en semaine glissante, depuis le 7 juin 2021



Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

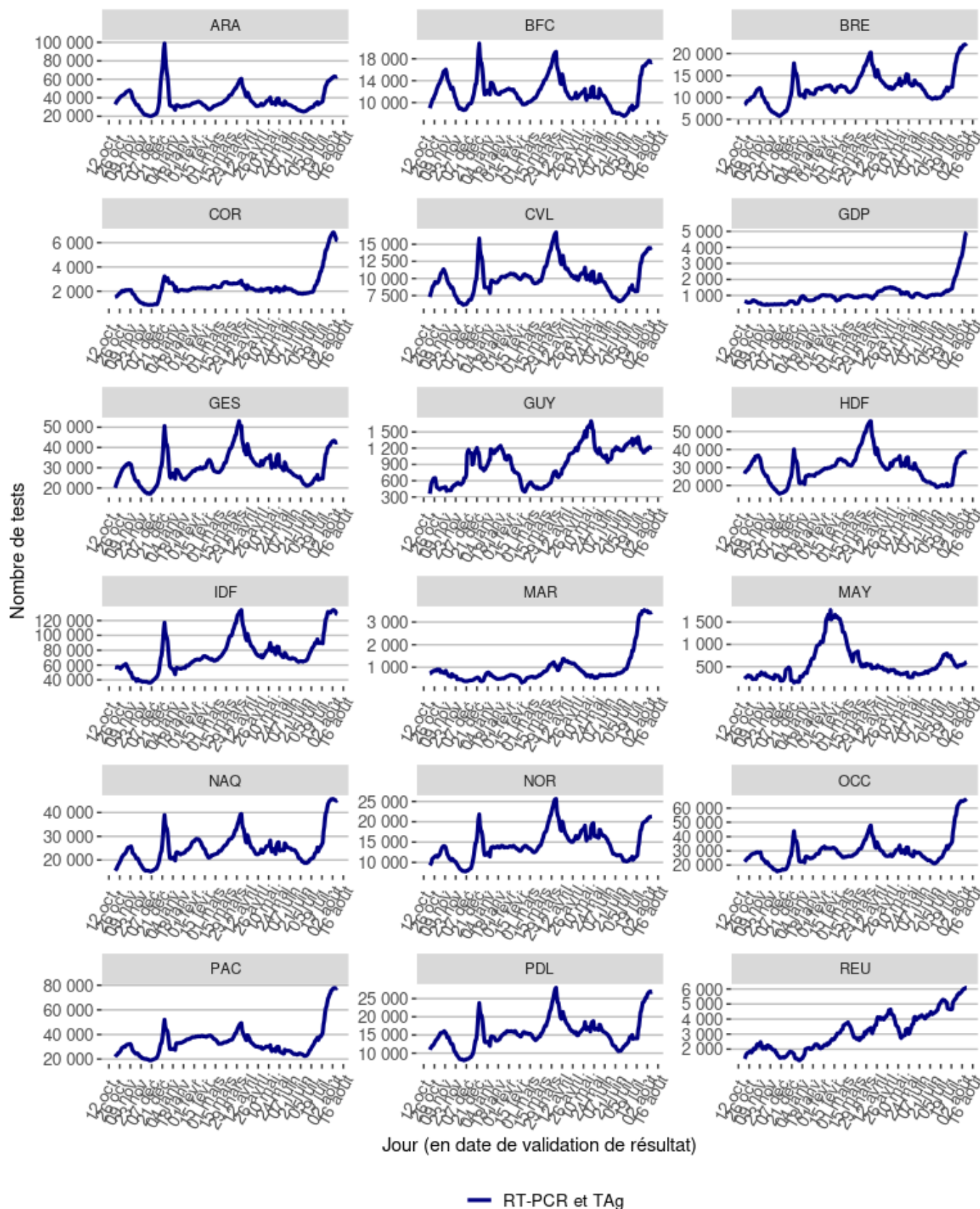
Champ : tests RT-PCR avec dates de validation depuis le 1er juin 2021 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Note : Attention, compte tenu des délais de remontée de l'information sur le criblage, ces proportions seront revues pour la dernière semaine disponible.

⁴ Compte tenu des délais de remontée de l'information sur le criblage, la part de tests criblés sur la semaine du 2 au 8 août est actuellement très sous-estimée, celle sur la semaine du 31 juillet au 6 août légèrement sous-estimée. En effet, sur la semaine du 26 juillet au 1^{er} août, 68 % des résultats de criblage sont remontés en moins de 72h.

7 Annexe 1 : données complémentaires

Graphique A • Nombre de tests RT-PCR et antigéniques effectués par date de notification, par région (moyenne hebdomadaire glissante)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Tableau A • Nombre de tests RT-PCR et antigéniques remontés dans SI-DEP avec date de notification entre le 2 et le 8 août 2021, par région

A. Tests RT-PCR

Région	Laboratoires publics	Laboratoires privés	Laboratoires au statut indéterminé	Total	Proportion de tests positifs
Île-de-France	27 571	299 559	5 291	332 421	6,0 %
Auvergne-Rhône-Alpes	17 451	166 392	6 047	189 890	7,9 %
Bourgogne-Franche-Comté	7 550	44 462	272	52 284	5,7 %
Bretagne	9 350	70 921	951	81 222	4,7 %
Centre Val-de-Loire	8 068	37 229	296	45 593	4,6 %
Corse	1 585	17 512	40	19 137	10,6 %
Grand-Est	13 042	125 113	2 079	140 234	5,3 %
Guadeloupe	1 099	11 943	26	13 068	27,1 %
Guyane	1 119	3 320	7	4 446	15,1 %
Hauts-de-France	14 404	109 081	1 254	124 739	5,5 %
La Réunion	3 456	26 129	284	29 869	10,6 %
Martinique	1 401	7 802	22	9 225	31,0 %
Mayotte	520	1 207	4	1 731	1,7 %
Normandie	11 049	50 822	418	62 289	6,1 %
Nouvelle Aquitaine	15 820	125 374	7 706	148 900	7,6 %
Occitanie	22 772	167 809	2 146	192 727	11,5 %
Pays de la Loire	8 837	78 061	1 266	88 164	4,6 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21 244	180 961	6 083	208 288	12,8 %
Région inconnue*	2 550	390	1 206	4 146	8,0 %
France entière	188 888	1 524 087	35 398	1 748 373	7,9 %

* Cette catégorie comprend, entre autres, les résultats des tests réalisées dans les aéroports pour lesquels le code postal de la résidence principale du patient n'a pas été renseigné, ce qui concerne majoritairement les voyageurs étrangers.

Source : SI-DEP ; calculs DREES.

Champ : tests avec dates de validation entre le 2 et le 8 août 2021 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

B. Tests antigéniques

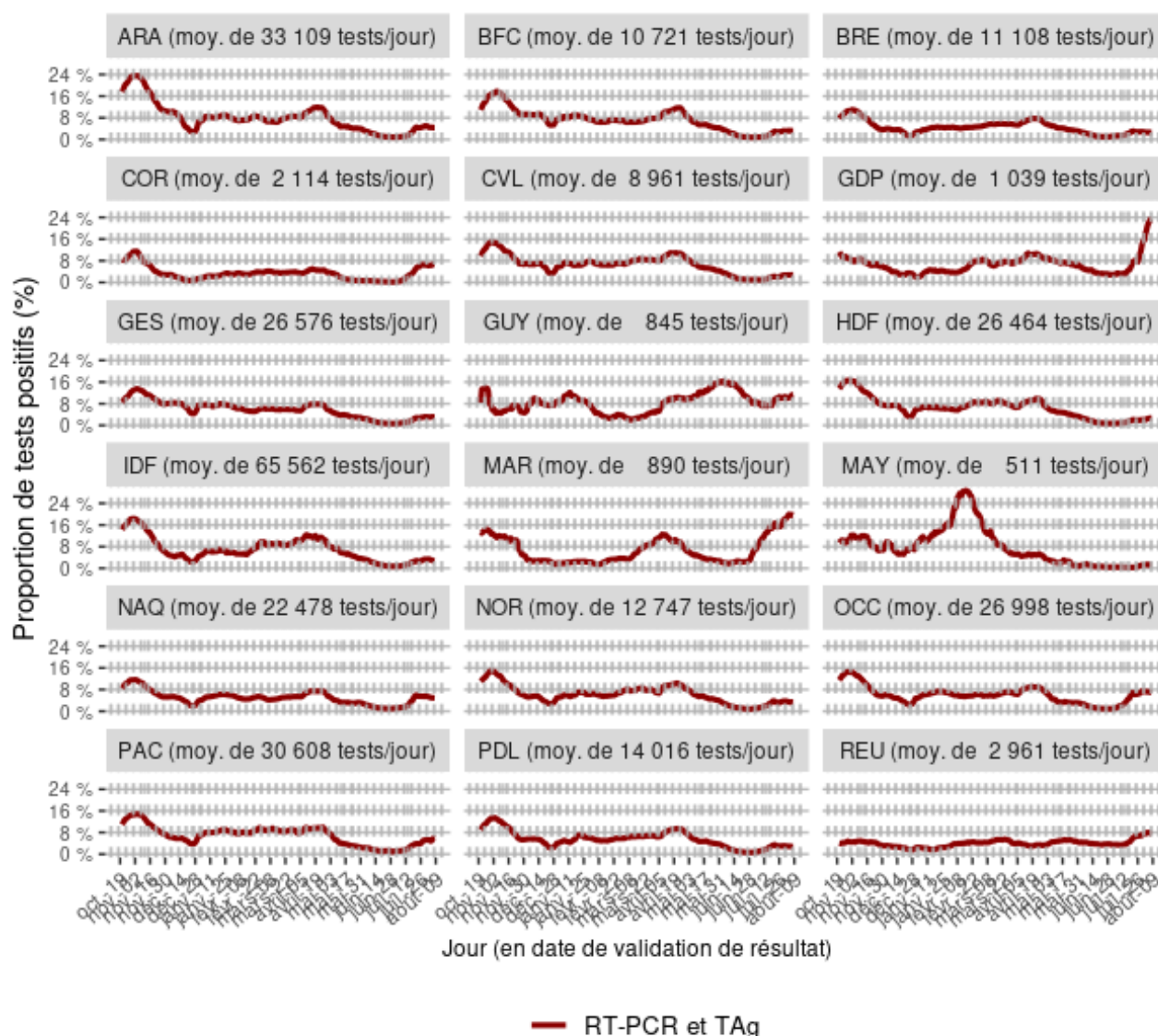
Région	Professionnels de santé	Laboratoires publics	Laboratoires privés	Préleveur non déterminé	Total	Proportion de tests positifs
Auvergne-Rhône-Alpes	221 802	291	23 791	5 834	251 718	2,5 %
Bourgogne-Franche-Comté	63 596	37	4 264	1 626	69 527	1,6 %
Bretagne	67 866	251	4 507	1 955	74 579	1,3 %
Centre Val-de-Loire	49 680	221	3 649	2 411	55 969	1,6 %
Corse	18 207	229	5 552	452	24 440	3,6 %
Grand-Est	139 496	1 116	14 080	3 509	158 207	1,5 %
Guadeloupe	18 242	2	3 169	83	21 516	21,2 %
Guyane	3 728	14	212	53	4 007	7,1 %
Hauts-de-France	117 294	878	25 620	2 351	146 148	2,0 %
La Réunion	12 098	7	385	123	12 614	5,2 %
Martinique	12 611	1	1 722	554	14 891	12,6 %
Mayotte	2 453	14	30	12	2 509	1,1 %
Normandie	72 938	204	12 008	1 522	86 675	1,8 %
Nouvelle Aquitaine	149 682	284	12 939	4 493	167 400	2,5 %
Occitanie	238 065	1 030	25 956	7 144	272 204	3,9 %
Pays de la Loire	90 271	199	8 164	1 406	100 043	1,3 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	296 384	250	35 174	5 651	337 464	4,6 %
Île-de-France*	473 315	1 348	63 859	28 292	567 145	2,2 %
Région inconnue*	73 768	4	0	1 373	75 145	1,9 %
France entière	2 121 496	6 380	245 081	68 844	2 442 201	2,9 %

* Cette catégorie comprend, entre autres, les résultats des tests réalisés dans les aéroports pour lesquels le code postal de la résidence principale du patient n'a pas été renseigné, ce qui concerne majoritairement les voyageurs étrangers.

Source : SI-DEP ; calculs DREES.

Champ : tests avec dates de validation entre le 2 et le 8 août 2021 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Graphique B • Proportions de tests RT-PCR et antigéniques positifs par jour de validation et par région, depuis le 20 octobre 2020 (moyenne hebdomadaire glissante).

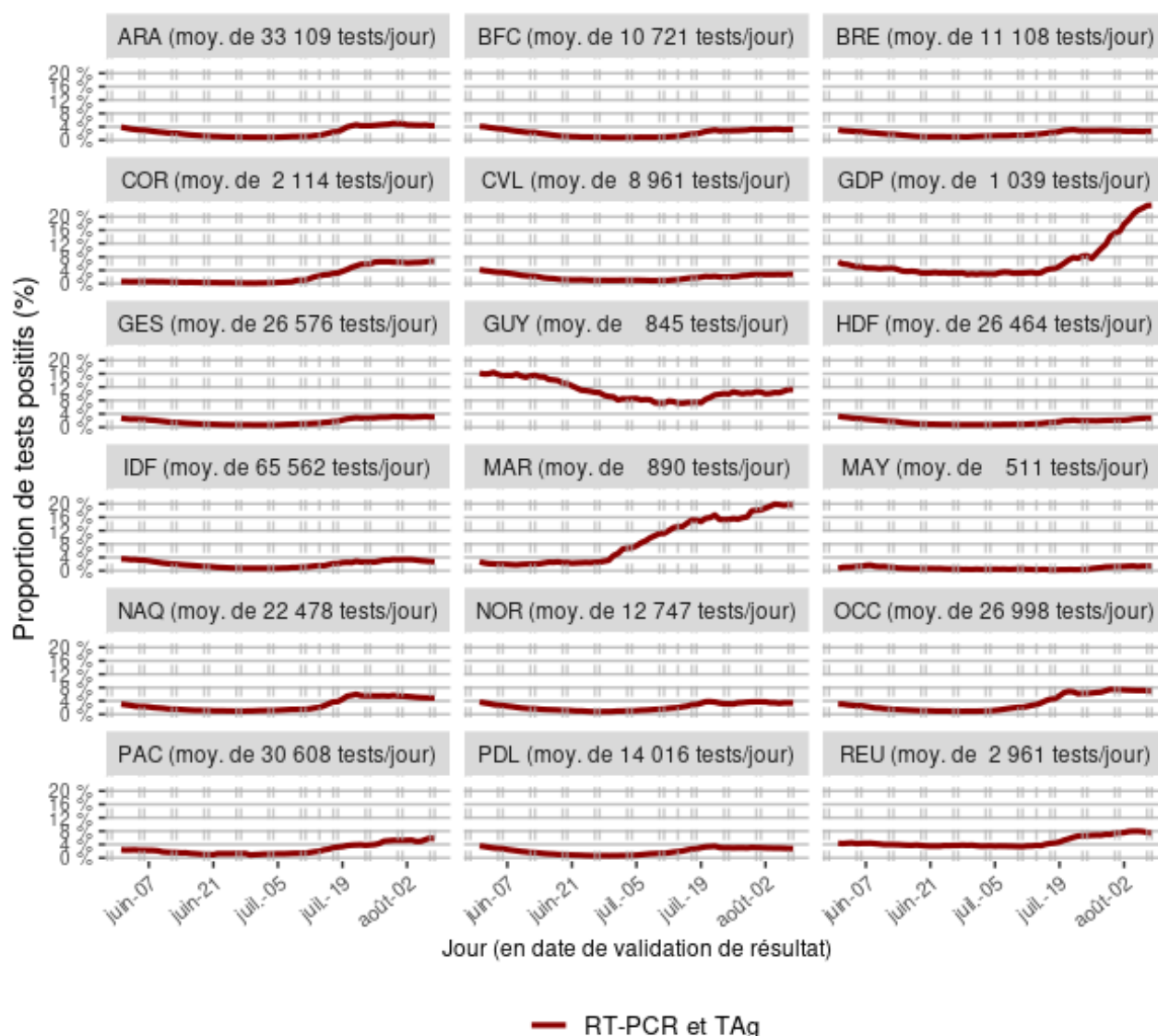


Note : La proportion de tests positifs pour l'Île-de-France est potentiellement biaisée en raison de l'affectation systématique des tests réalisés dans les aéroports parisiens à cette région.

Source : SI-DEP ; calculs DREES.

Champ : tests avec dates de prélèvement depuis le 20 octobre 2020 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Graphique B bis • Proportions de tests RT-PCR et antigéniques positifs par jour de validation et par région, depuis le 1er juin 2021 (moyenne hebdomadaire glissante).

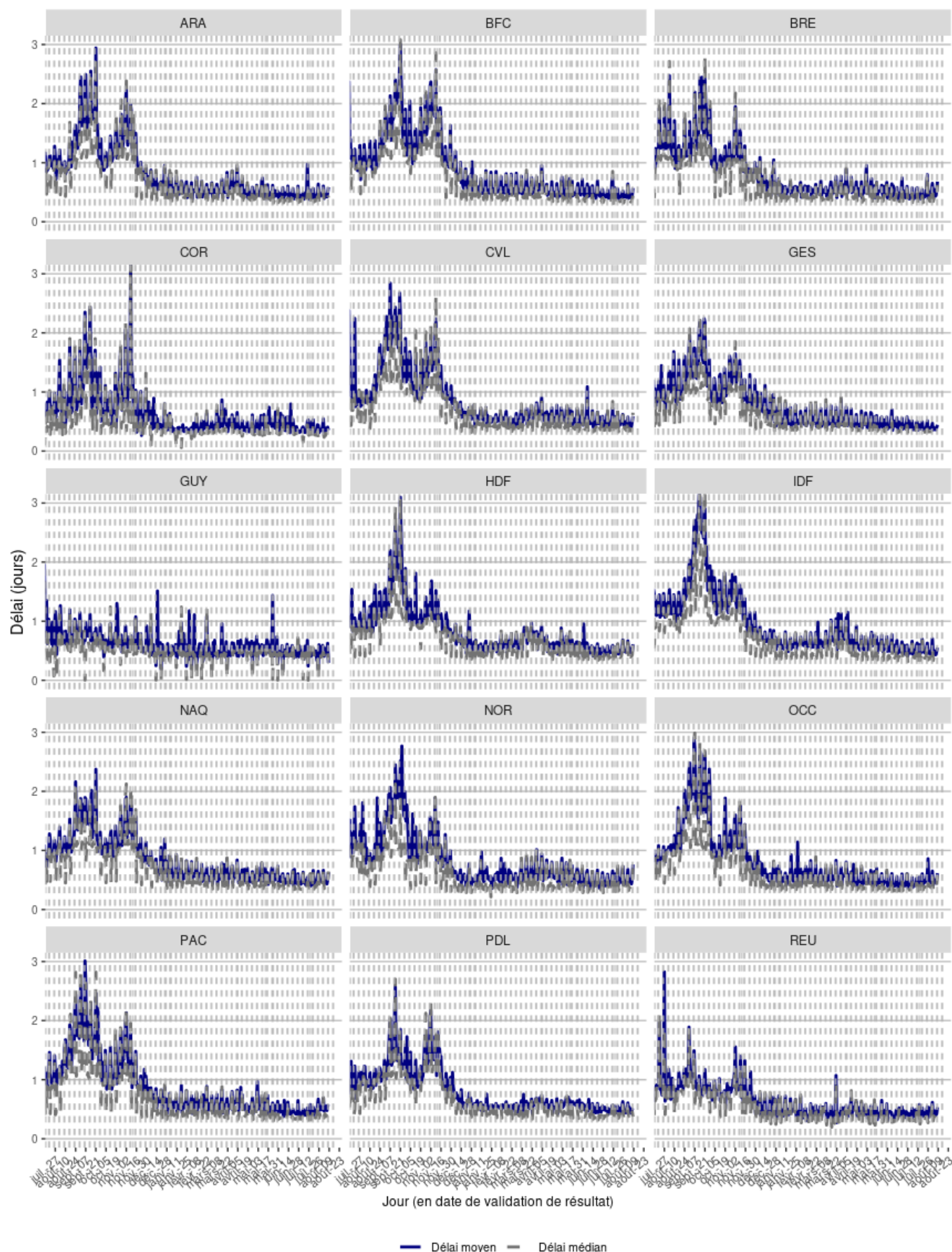


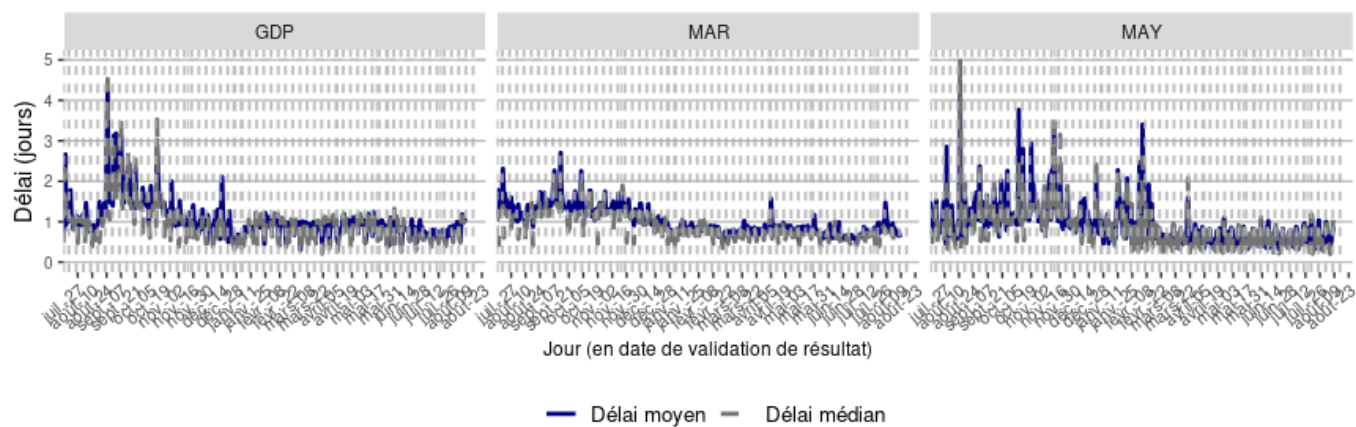
Note : La proportion de tests positifs pour l'Île-de-France est potentiellement biaisée en raison de l'affectation systématique des tests réalisés dans les aéroports parisiens à cette région.

Source : SI-DEP ; calculs DREES.

Champ : tests avec dates de prélèvement depuis le 1er juin 2021 inclus, remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon.

Graphique C • Évolution des délais entre prélèvement et validation des résultats pour les tests RT-PCR dans les différentes régions (moyenne et médiane)

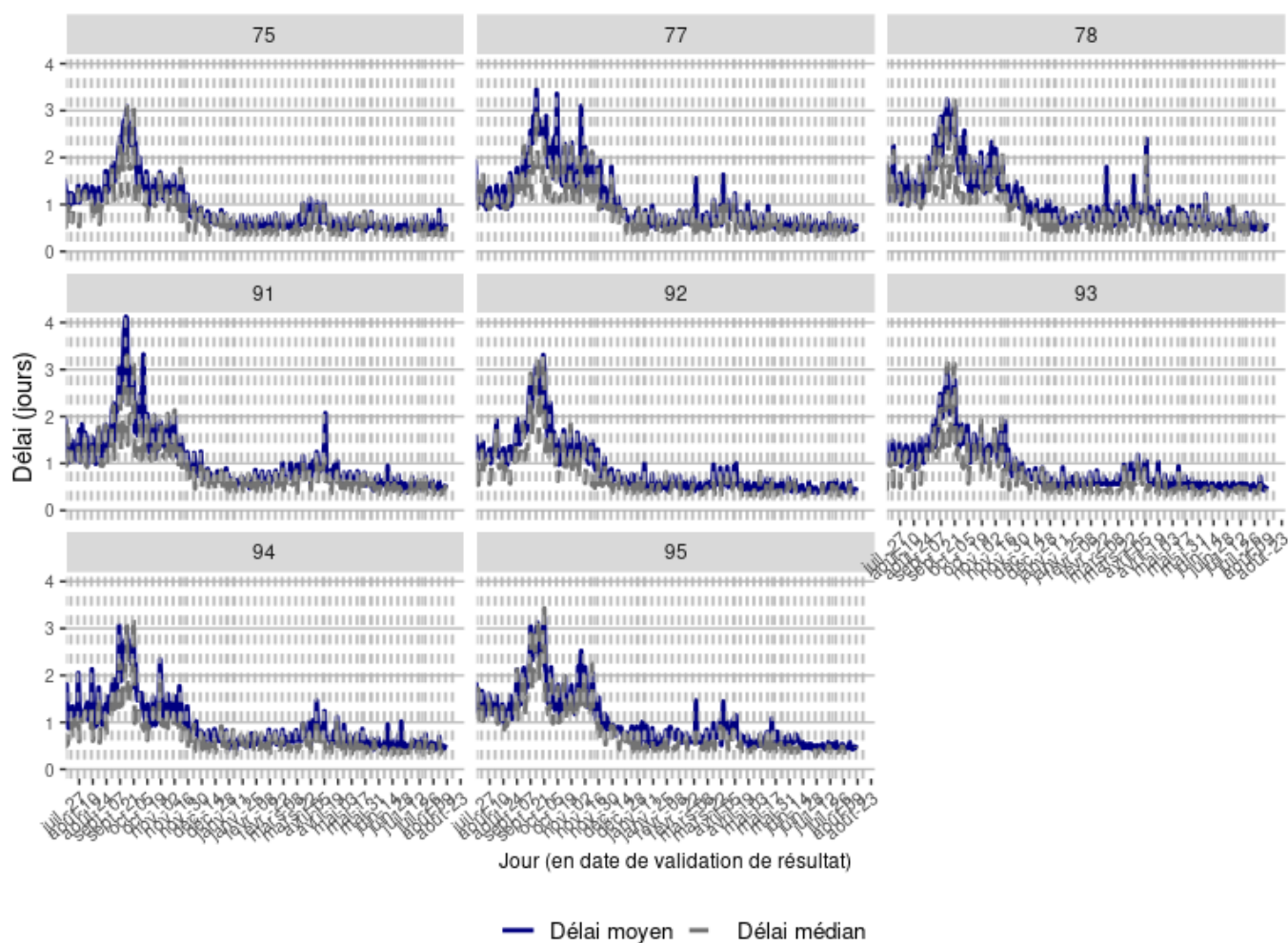




Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

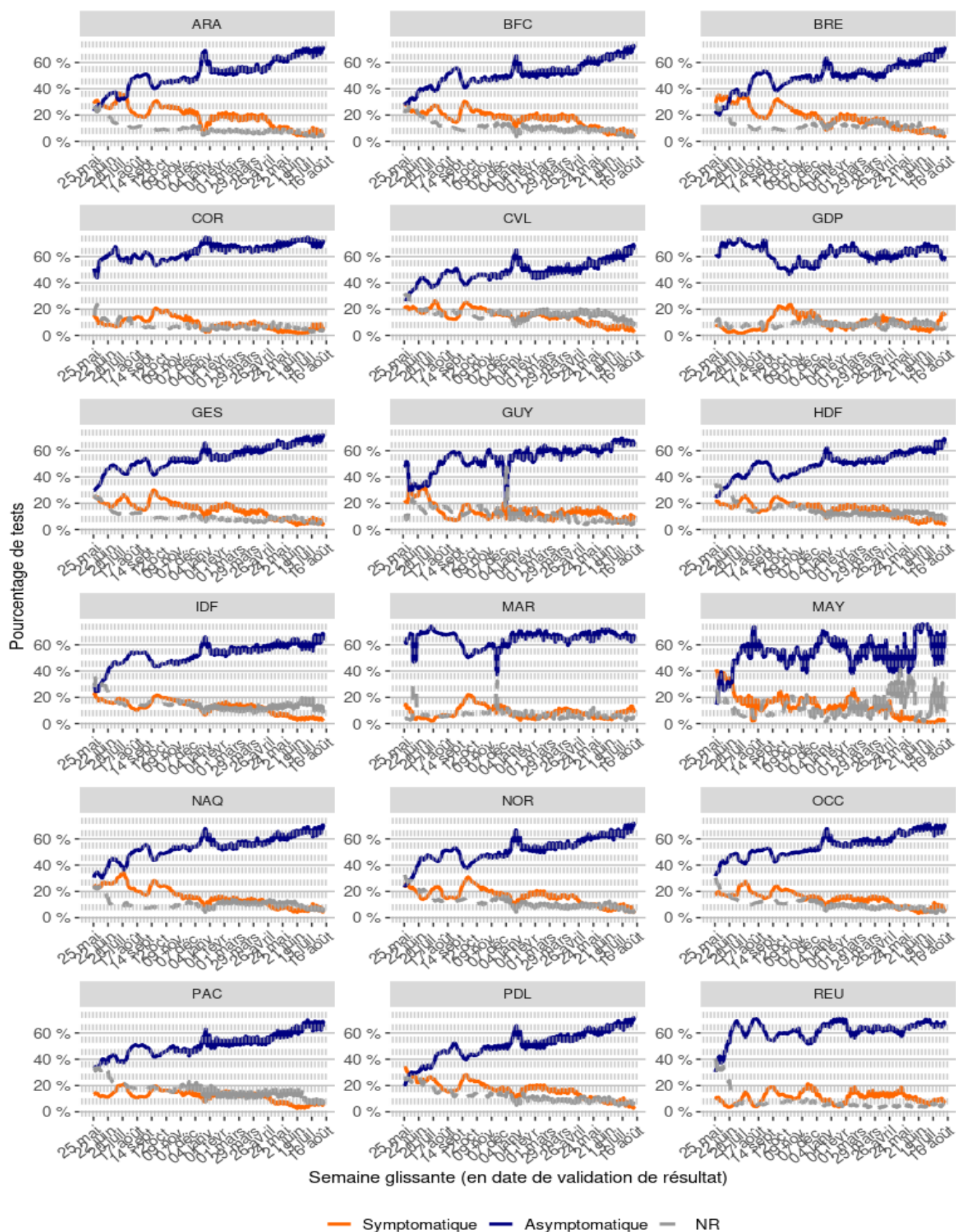
Graphique D • Évolution des délais entre prélèvement et validation des résultats pour les tests RT-PCR dans les départements d'Île de France (moyenne et médiane)



Source : SI-DEP ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants et des tests en doublon. Suppression des délais aberrants (négatifs ou supérieurs à 10 jours).

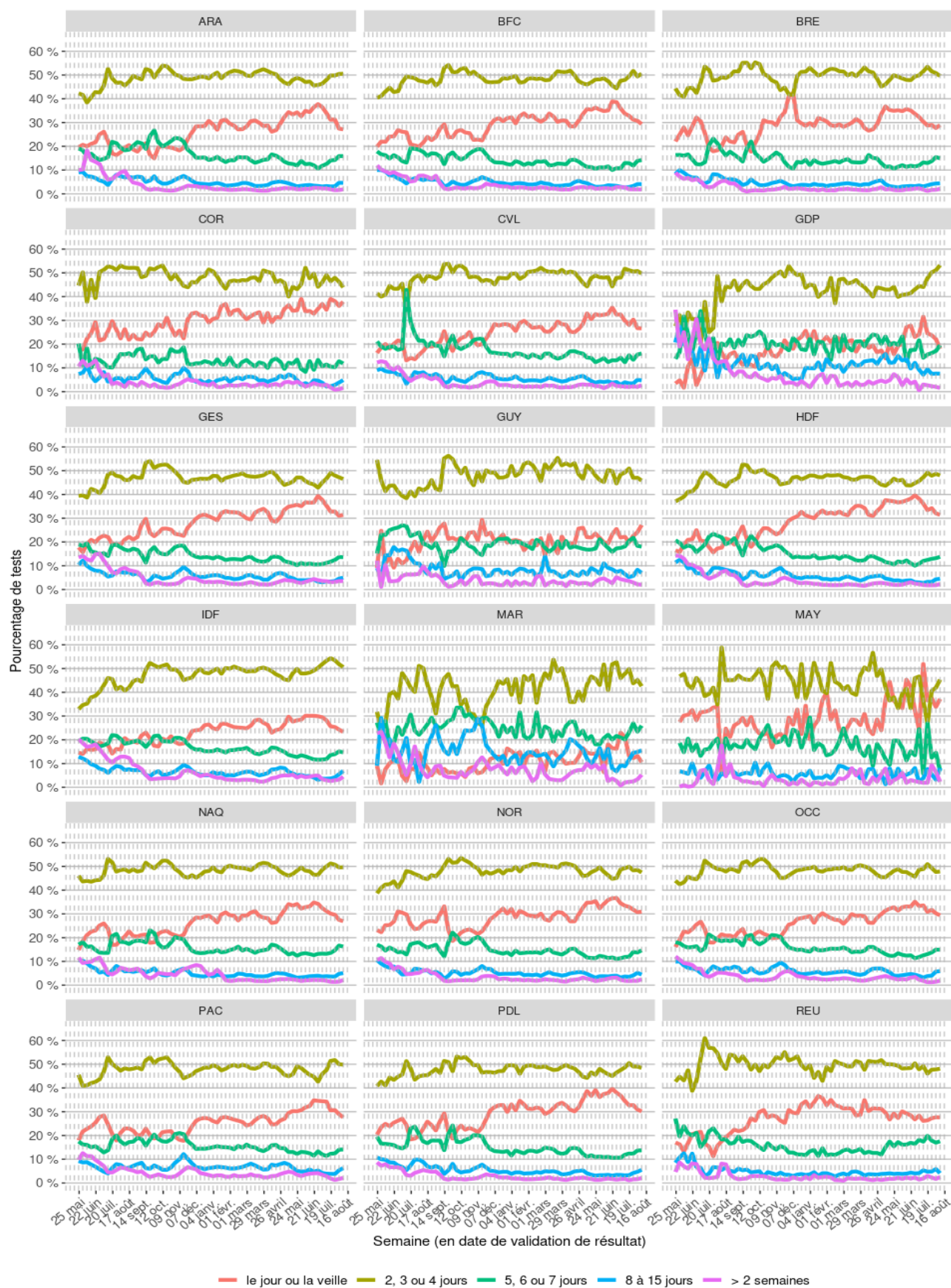
Graphique E • Proportion de tests RT-PCR et antigéniques réalisés par région selon que les personnes présentent ou non des symptômes, par semaine de validation



Source : plateforme DREES et SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants ou région inconnue et des tests en doublon.

Graphique F • Évolution hebdomadaire des délais entre l'apparition des premiers symptômes et la réalisation du test RT-PCR chez les patients symptomatiques, par région



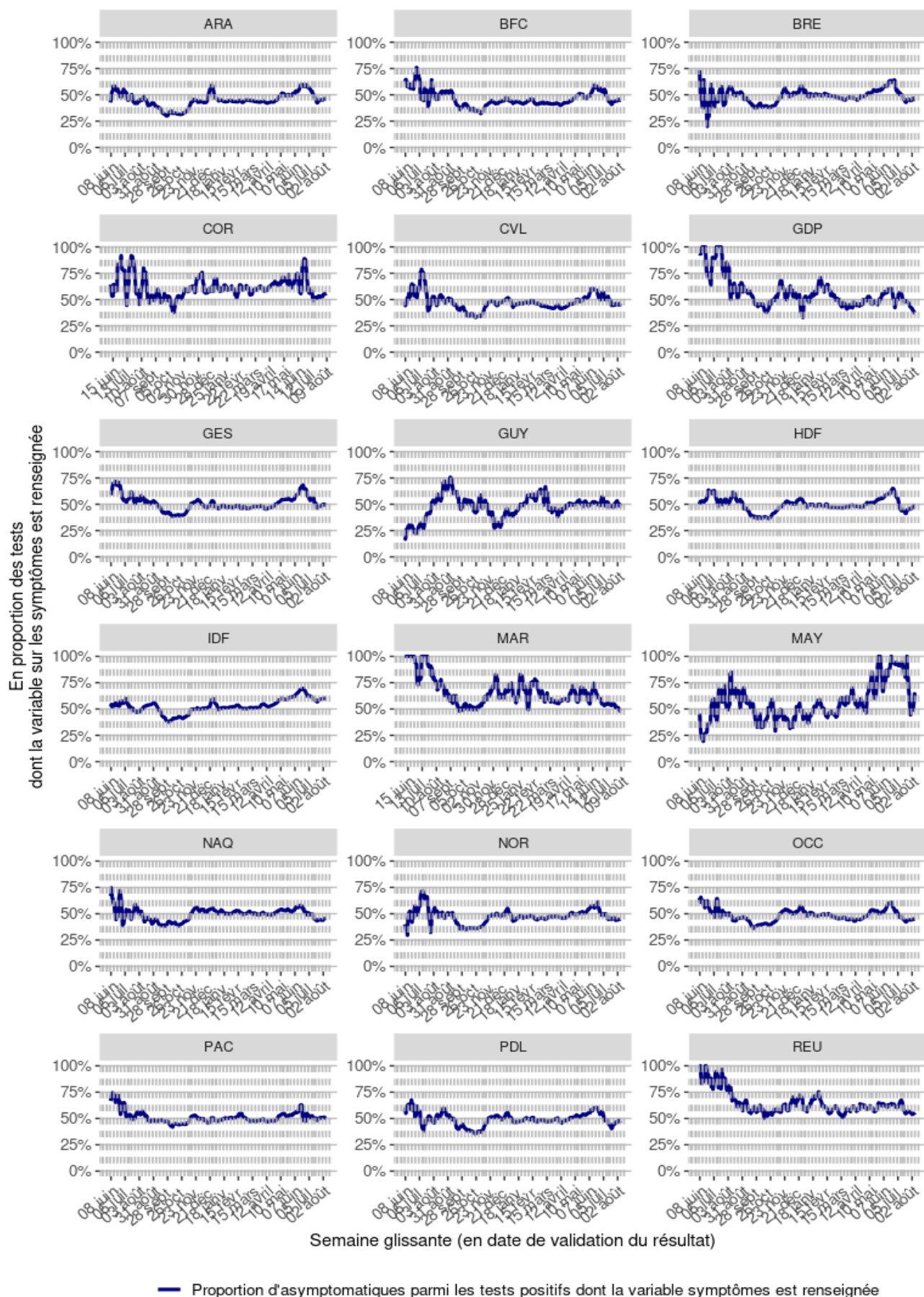
Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants ou région inconnue et des tests en doublon.

Tableau B • Délai (en jours) entre prélèvement et validation du résultat, par région, pour les tests RT-PCR validés entre le 26 juillet 2021 et le 1^{er} août 2021

Région	Délai Q1	Délai Moyen	Délai Médian	Délai Q3
ARA	0,3	0,5	0,4	0,5
BFC	0,3	0,4	0,4	0,5
BRE	0,3	0,5	0,4	0,6
COR	0,2	0,4	0,3	0,5
CVL	0,3	0,5	0,4	0,6
GDP	0,5	0,9	0,8	1,2
GES	0,3	0,4	0,3	0,4
GUY	0,1	0,5	0,4	0,6
HDF	0,3	0,5	0,4	0,7
IDF	0,3	0,5	0,4	0,6
MAR	0,5	0,9	0,7	1,0
MAY	0,2	0,5	0,3	0,9
NAQ	0,3	0,5	0,4	0,6
NOR	0,2	0,5	0,4	0,6
OCC	0,3	0,5	0,4	0,6
PAC	0,3	0,5	0,4	0,7
PDL	0,3	0,5	0,4	0,6
REU	0,2	0,5	0,4	0,7
NA	0,3	0,6	0,5	0,9
France	0,3	0,5	0,4	0,6

Graphique G • Part des patients asymptomatiques parmi les tests positifs dont l'information sur l'existence de symptômes est connue, pour les tests RT-PCR et antigéniques validés depuis le 7 juin 2020, par région



Source : SI-DEP, extraction le 10 août 2021 ; calculs DREES

Champ : tests remontés dans les envois quotidiens SI-DEP reçus par la DREES jusqu'au 10 août 2021 5h. Suppression des lignes avec pseudonymes manquants ou région inconnue et des tests en doublon.

8 Annexe 2 : précisions méthodologiques

Les résultats présentés dans cette note sont issus des données SI-DEP extraites pour la DREES le 10 août à 5h. Les tests antigéniques (TAg) sont autorisés dans le cadre d'un dépistage individuel depuis le 17 octobre et peuvent être saisis depuis cette date dans SI-DEP par les laboratoires de biologie médicale, mais seulement depuis le 16 novembre par les professionnels de santé.

Dans cette note, on travaille en date de validation de résultat par le professionnel de santé. Plus précisément, on approxime cette date, de façon différente pour les tests RT-PCR et pour les tests antigéniques :

- pour les tests RT-PCR, on utilise comme proxy la date d'intégration dans le système SI-DEP, car l'envoi des résultats des tests vers SI-DEP est réalisé normalement dès validation du résultat de test ; en revanche, les patients peuvent avoir connaissance plus tardivement de leurs résultats, notamment selon le mode de transmission (envoi d'un mail, d'un courrier, retrait au laboratoire) ;

- pour les tests antigéniques, on utilise comme proxy la date de prélèvement, car il s'agit de tests rapides qui permettent au professionnel de santé et au patient d'avoir connaissance du résultat en moins d'une demi-heure ; en revanche l'intégration des résultats dans SI-DEP repose davantage sur de la saisie manuelle, et un délai peut donc exister entre connaissance du résultat par le professionnel de santé et son intégration dans SI-DEP.

Depuis l'édition du 9 mars 2021, les tests RT-PCR salivaires et en milieux divers sont intégrés dans les statistiques présentées dans cette note. Les termes « tests RT-PCR » font donc référence aux tests RT-PCR naso-pharyngés, salivaires et en milieux divers.

Attention, les résultats présentés dans cette note portent sur le nombre de tests (RT-PCR et antigéniques), et non le nombre de personnes testées. Une même personne peut avoir été testée à plusieurs reprises. Les chiffres présentés dans cette note diffèrent donc de ceux calculés par Santé Publique France au sujet des patients testés.